

***Ressources humaines
et financières du DIP***
repères et tendances

**Services administratifs et financiers (SAFs)
Service de la recherche en éducation (SRED)
Département de l'instruction publique, Genève**

Septembre 1998

Ce document a été réalisé en collaboration avec le Groupe des indicateurs de ressources (GIR) du Département de l'instruction publique. Font partie de ce groupe :

Michel Ramuz, SAFs, co-président
Norberto Bottani, SRED, co-président
Jacques Amos, SRED
Marie-France Anex, CEPSPE
Pierre Berthet, CTI
Jacques Bonnet, Université
Renato Bortolotti, DGCO
Bertrand de Weck, DGPO
Christian Fuhrer, SAFs
Bernard Gmur, DEP
Marc Major, SRED
Eliane Muster, OJ
Eliane Rodrik, OOF
Pierre-Alain Wassmer, SRED
Frédéric Wittwer, Secrétariat général

Il a été rédigé par Marc Major, responsable de la section SPISE (Statistique, prospective et indicateurs du système d'enseignement) et, pour les tableaux et graphiques, par Pierre-Alain Wassmer.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE RECAPITULATIVE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	4
QUELQUES CHIFFRES-CLES.....	7
PARTIE I : ENGAGEMENTS FINANCIERS DU DIP	9
I.1 Evolution des dépenses du DIP de 1992 à 1997	11
I.2 Structure des charges par nature (pour 1997)	15
I.3 Dépenses en personnel par unité budgétaire de 1992 à 1997 Structure des charges sociales	19
I.4 Traitements salariaux mensuels brut moyens.....	23
PARTIE II : ALLOCATION DES RESSOURCES HUMAINES.....	25
II.1 Répartition du nombre total de personnes employées et de postes par classe de fonctions	27
II.2 Evolution des postes au budget et des postes occupés de 1992 à 1997	33
II.3 Structure du personnel par famille de fonctions	37
II.4 Statuts du personnel	43
II.5 Taux d'activité.....	47
PARTIE III : VARIABLES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	51
III.1 Structure par âge et par sexe du personnel.....	53
III.2 Origine du personnel du DIP	57
PARTIE IV : ENCADREMENT DU PERSONNEL	59
IV.1 Structure du personnel d'encadrement	61
ANNEXES.....	63
Annexe 1 Familles des fonctions du personnel administratif et technique.....	64
Annexe 2 Définition des statuts.....	65
Annexe 3 Méthode de calcul en francs constants.....	66

LISTE RÉCAPITULATIVE
DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

TABLEAUX

Tableau 1 :	Comptes du DIP pour la période 1992-1997 (en milliers de francs courants).....	13
Tableau 2 :	Comptes du DIP pour la période 1992-1997 avec intégration de l'Université (en milliers de francs courants).....	13
Tableau 3 :	Comptes du DIP pour la période 1992-1997 (en milliers de francs constants)	14
Tableau 4 :	Comptes du DIP pour la période 1992-1997 (par indice en valeur constante).....	14
Tableau 5 :	Charges et revenus par unité budgétaire pour l'année 1997 (en milliers de francs)	18
Tableau 6 :	Evolution des dépenses en personnel par unité budgétaire pour la période 1992-1997 (en francs courants)	20
Tableau 7 :	Structure des charges sociales en 1997 (en pour-cent)	21
Tableau 8 :	Traitements salariaux mensuels bruts moyens par classe de traitement en 1997	24
Tableau 9 :	Répartition du nombre total de personnes employées par classe de traitement en 1997	28
Tableau 10 :	Répartition du nombre total des postes par classe de traitement en 1997	29
Tableau 11 :	Evolution du nombre de postes pour la période 1992-1997 (moyenne annuelle)	34
Tableau 12 :	Répartition des personnes employées selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 1997	39
Tableau 13 :	Répartition des postes occupés selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 1997	40
Tableau 14 :	Répartition du nombre total de personnes employées par unité budgétaire selon le statut et le type de fonction occupée, en 1997	45

Tableau 15 :	Répartition du nombre total de postes occupés par unité budgétaire, selon le statut et le type de fonction occupée, en 1997	45
Tableau 16 :	Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste selon la famille de fonctions et le sexe, en 1997.....	49
Tableau 17 :	Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut, par tranche d'âge quinquennale, en 1997.....	56
Tableau 18 :	Répartition du personnel non enseignant selon l'âge, le sexe et le statut, par tranche d'âge quinquennale, en 1997	56
Tableau 19 :	Répartition du nombre d'enseignants du primaire selon l'âge, le sexe et le statut, par tranche d'âge quinquennale, en 1997	56
Tableau 20 :	Répartition du nombre d'enseignants du Cycle d'Orientation selon l'âge, le sexe et le statut, par tranche d'âge quinquennale, en 1997.....	56
Tableau 21 :	Répartition du nombre d'enseignants du postobligatoire selon l'âge, le sexe et le statut, par tranche d'âge quinquennale, en 1997.....	56
Tableau 22 :	Répartition du nombre d'enseignants de l'Université selon l'âge, le sexe et le statut, par tranche d'âge quinquennale, en 1997.....	56
Tableau 23 :	Structure du nombre de personnes employées par nationalité et unité budgétaire, en 1997	58
Tableau 24 :	Structure du nombre de personnes employées par nationalité et familles de fonction, en 1997	58
Tableau 25 :	Structure du personnel d'encadrement en nombre de personnes selon la position, le sexe et par unité budgétaire, en 1997.....	62
Tableau 26 :	Structure du personnel d'encadrement en nombre de postes selon la position, le sexe et par unité budgétaire, en 1997.....	62

GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Structure des charges du DIP par nature, en 1997	16
Graphique 2 :	Structure des dépenses en personnel par unité budgétaire, en 1997	17
Graphique 3 :	Structure des dépenses par catégories de personnel et par unité budgétaire, en 1997	17
Graphique 4 :	Structure des traitements et des charges sociales (part de l'employeur), en 1997 (en pour-cent).....	22
Graphique 5 :	Répartition du total des postes par classe de traitement, en 1997.....	30
Graphique 6 :	Répartition des postes d'enseignants par classe de traitement, en 1997	30
Graphique 7 :	Répartition des postes du personnel non-enseignant par classe de traitement, en 1997	30
Graphiques 8 :	Effectifs cumulés par classe de fonctions, en 1997	31
Graphiques 9 :	Evolution 1992-1997 des postes inscrits au budget et occupés pour le personnel administratif et technique, par unité budgétaire	35
Graphiques 10 :	Evolution 1992-1997 des postes inscrits au budget et occupés pour le personnel enseignant, par unité budgétaire.....	36
Graphique 11 :	Répartition des postes occupés selon la famille de fonctions, en 1997	41
Graphiques 12 :	Répartition des personnes employées par statut, en 1997	44
Graphiques 13 :	Taux d'activité moyen du personnel selon le sexe et les classes de fonction (calculé selon le rapport postes/personnes), en 1997.....	48
Graphiques 14 :	Répartition du personnel selon le statut et le sexe par tranche d'âge quinquennale, en 1997	55

QUELQUES CHIFFRES-CLES

En 1997, les dépenses de fonctionnement du DIP représentent :

- 1 milliard 618 millions de francs
- 11'430 salariés
- 9'117 postes équivalent plein-temps

Quelques repères...

- 75% des postes du DIP sont dédiés à une fonction d'enseignement
- Près des 73% des collaborateurs salariés du DIP sont des enseignants
- 90 enseignants sur 100 possèdent le statut de fonctionnaire
- Le taux de féminisation atteint 57% pour l'ensemble des collaborateurs du DIP et 82% dans l'enseignement primaire
- L'âge moyen du personnel administratif et technique est de 45.2 ans ; celui du personnel enseignant est de 43.7 ans
- Près de 2'800 des quelques 8'320 enseignants (soit 1 sur 3) ont 50 ans ou plus
- Le taux d'encadrement du personnel atteint 3.2% en novembre 1997
- Près des 88% des collaborateurs du Département sont de nationalité suisse

...et tendances entre 1992 et 1997

- Les charges de fonctionnement du DIP ont diminué de 8.6% en francs constants
- Près de 416 postes dont 153 du personnel administratif et technique n'ont pas été repourvus (calculés en moyenne annuelle)
- Le poids des charges sociales atteignait 17.2% de la masse salariale en 1992. Il s'élève à 20.1% en 1997.

PARTIE I

ENGAGEMENTS FINANCIERS

DU DIP

I.1 EVOLUTION DES DÉPENSES DU DIP DE 1992 À 1997 (tableaux 1 - 4)

Entre 1992 et 1997, les charges globales du DIP ont diminué de 8.6% en francs constants. Elles s'élevaient à 1.618 milliards de francs en 1997 pour 1.770 milliards en 1992.

En 1997, les dépenses de fonctionnement⁽¹⁾ du DIP s'élevaient à 1.618 milliards de francs (y compris les frais de bâtiment). Elles correspondent à près de 99.5% de leur niveau de 1992 exprimés en francs courants. Exprimés en francs constants, ces comptes révèlent une diminution de l'ordre de 8.6% (cf. tableau 4). Cette évolution des dépenses du Département depuis 6 ans est indicative d'une politique de maîtrise des coûts, notamment d'une compression des charges de personnel, qui affichent une diminution de 8% en francs constants.

Le total des charges de fonctionnement du DIP hors frais de personnel montre 9.2% de diminution en francs constants entre 1992 et 1997.

L'analyse de l'évolution des charges détaillées par nature souligne une baisse significative du poste *Biens et services*. Entre 1996 et 1997, ce poste a enregistré une réduction exceptionnelle de 6.2 millions. Celle-ci résulte du changement de pratique comptable en matière de soldes reportés. Fait unique, elle ne pourra se reproduire en 1998.

Pour la sixième année consécutive, les charges d'*Intérêts* et d'*Amortissement* enregistrent une baisse, imputable au faible niveau des taux d'intérêt en vigueur ainsi qu'à la politique du Département suivie en matière d'amortissement. En 1997, les charges en question s'élevaient à 95.0 millions, en diminution de 22.5% par rapport à leur niveau de 1992 (122.6 millions) calculé en francs constants.

Le poste *Subventions accordées* (231 millions) représente 14.3% des dépenses du DIP en 1997 et s'inscrit dans une tendance à la hausse observée depuis 1993 (221 millions en francs constants).

Par ailleurs, on note une légère hausse des *Charges de personnel* qui se sont élevées à 1.185 milliards en 1997, pour 1.167 milliards de francs courants en 1996.

En francs constants, la comparaison des dépenses entre 1997 et 1996 fait apparaître une progression de 10,6 millions des *Charges de personnel*, soit une augmentation de 0.9%. C'est la première hausse constatée depuis 1992, après cinq années de baisse consécutive. Cette augmentation des charges de personnel résulte principalement de deux facteurs, à savoir la hausse des charges sociales et celle du nombre de postes du personnel enseignant.

La baisse exceptionnelle du poste *Biens et Services* (moins 6.2 millions), ainsi que la diminution des charges d'*Intérêts* et d'*Amortissement* (moins 5.9 millions) ne compensent pas la progression des *Charges de personnel* (plus 10.6 millions) et des *Subventions accordées* (plus 2.4 millions) en 1997. Par conséquent, le montant total des charges du DIP enregistre une faible hausse en 1997, la première hausse en francs constants depuis 1992, après cinq années de baisse continue.

En ce qui concerne **les revenus**, on observe également une tendance à la hausse du poste *Subventions acquises*, qui représente les trois quarts des revenus totaux du DIP. Les *Subventions acquises* atteignaient 141 millions en 1997 pour 138.5 millions en 1996 et 134.2 millions de francs constants en 1992.

Entre 1992 et 1997, l'ensemble des revenus affiche une hausse de 3.5% en francs constants. A plus court terme, entre 1996 et 1997, et sous l'effet de la baisse des *Recettes et Revenus divers*, le total des revenus du DIP a enregistré en 1997 un recul de 3.2 millions en francs constants.

Grâce à la diminution des charges et à la progression des revenus du DIP, le coût net montre un recul de 158.4 millions de francs constants entre 1992 et 1997, ce qui correspond à une diminution de l'ordre de 10%. Il reste à noter que le coût net reste dépendant de plusieurs facteurs, notamment de la politique poursuivie en matière d'amortissement et de celle des subventions acquises.

Sources:

Tableau 1-4 :
Comptes DIP (1992-1997),
SAFs

Définitions :

⁽¹⁾ Les dépenses de fonctionnement ou dépenses courantes comprennent toutes les dépenses affectées aux ressources consommées dans l'année, en majorité les salaires des personnels enseignants et non enseignants.

Tableau 1-4 :

Les charges et revenus de l'OOFP et de la Policlinique universitaire de médecine dentaire sont inclus.

Tableau 1 : Comptes du DIP pour la période 1992-1997, en milliers de francs courants

NATURE DES CHARGES ET REVENUS	1992	1993	1994	1995	1996	1997
30 CHARGES DE PERSONNEL (1)	1'184'987	1'173'760	1'155'981	1'163'269	874'881	886'830
31 BIENS & SERVICES	52'570	46'590	48'245	44'470	43'348	37'404 (4)
32 INTERETS PASSIFS (2)					33'971	32'077
33 AMORTISSEMENTS	74'679	72'285	71'713	69'480	66'176	62'694
35 DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	2'223	933	1'201	1'747	1'904	2'064
36 SUBVENTIONS ACCORDEES (1)	207'732	210'111	218'698	221'894	416'662	431'003
37 SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	1'323	3'476	4'584	2'582		
391 FRAIS DE BATIMENTS (3)	64'270	60'802	60'167	63'607	62'326	63'318
392 INTERETS SUR INVESTISSEMENTS (2)	37'882	37'712	36'903	36'296		
397 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE					299	333
3 TOTAL CHARGES DIP	1'625'667	1'605'668	1'597'493	1'603'345	1'499'567	1'515'724
42 REVENUS DES BIENS	31	34	35	33	26	18
43 RECETTES DIVERSES	28'495	23'639	20'286	29'281	22'264	18'730
45 DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	1'761	1'662	549	622	503	510
46 SUBVENTIONS ACQUISES (1)	123'198	130'650	130'821	137'355	44'867	47'487
47 SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	1'323	3'476	4'584	2'582		
491 REVENUS DE BATIMENTS (3)	5'686	7'066	6'386	3'489	2'679	3'090
497 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE				83	90	
4 TOTAL REVENUS DIP	160'493	166'528	162'660	173'444	70'429	69'835
COÛTS NETS	1'465'173	1'439'141	1'434'833	1'429'902	1'429'138	1'445'888

(1) Dès 1996, l'Université n'apparaît plus dans les charges de personnel du DIP (poste 30), mais reçoit une allocation de fonctionnement (sur poste 36). Par ailleurs, les subventions perçues par elle ne passent plus par les comptes du DIP (poste 46).

(2) Le poste 392 est remplacé, à partir de 1996, par le poste 32.

(3) Frais et revenus actuellement à la charge ou au bénéfice du DTP, mais qui concernent le DIP.

(4) En 1997, le système des reports est supprimé, laissant un solde positif de 8.8 Mio Frs; cet apport ne représente pas un revenu permanent, seulement un gain technique. On trouvera ainsi la somme de 28.7 Mio Frs au bilan tandis que les dépenses réelles représentent 37.4 Mio Frs.

Tableau 2 : Comptes du DIP après intégration complète de l'Université, en milliers de francs courants

CHARGES ET REVENUS	1992	1993	1994	1995	1996	1997
CHARGES DE PERSONNEL	1'184'987	1'173'760	1'155'981	1'163'269	1'166'913	1'185'376
BIENS & SERVICES	48'326	45'621	47'263	43'337	43'348	37'404
INTERETS	37'882	37'712	36'903	36'296	33'971	32'077
AMORTISSEMENTS	74'679	72'285	71'713	69'480	66'241	62'941
DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	2'223	933	1'201	1'747	1'904	2'064
SUBVENTIONS ACCORDEES	211'976	211'080	219'680	223'027	227'048	231'005
SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	1'323	3'476	4'584	2'582	3'965	3'715
FRAIS DE BATIMENTS ET AUTRES	64'270	60'802	60'167	63'607	62'625	63'651
TOTAL CHARGES DIP	1'625'667	1'605'668	1'597'493	1'603'345	1'606'016	1'618'233
RECETTES ET REVENUS DIVERS	28'525	23'674	20'320	29'314	38'014	32'625
DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	1'761	1'662	549	622	503	510
SUBVENTIONS ACQUISES	123'198	130'650	130'821	137'355	137'628	140'993
SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	1'323	3'476	4'584	2'582	3'965	3'715
REVENUS DE BATIMENTS ET AUTRES	5'686	7'066	6'386	3'571	2'769	3'090
TOTAL REVENUS DIP	160'493	166'528	162'660	173'444	182'879	180'932
COÛTS NETS	1'465'173	1'439'141	1'434'833	1'429'902	1'423'138	1'437'300

Tableau 3 : Comptes du DIP, en milliers de francs constants* (valeur 1997)

CHARGES ET REVENUS	1992	1993	1994	1995	1996	1997
CHARGES DE PERSONNEL	1'290'529	1'230'198	1'194'911	1'179'742	1'174'724	1'185'376
BIENS & SERVICES	52'630	47'814	48'855	43'951	43'638	37'404
INTERETS	41'256	39'525	38'146	36'810	34'198	32'077
AMORTISSEMENTS	81'331	75'761	74'128	70'464	66'684	62'941
DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	2'421	977	1'242	1'772	1'917	2'064
SUBVENTIONS ACCORDEES	230'856	221'230	227'079	226'185	228'568	231'005
SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	1'440	3'643	4'738	2'618	3'992	3'715
FRAIS DE BATIMENTS ET AUTRES	69'994	63'726	62'193	64'507	63'044	63'651
TOTAL CHARGES DIP	1'770'458	1'682'875	1'651'292	1'626'049	1'616'766	1'618'233
RECETTES ET REVENUS DIVERS	31'066	24'812	21'005	29'729	38'268	32'625
DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	1'918	1'742	567	631	506	510
SUBVENTIONS ACQUISES	134'171	136'932	135'227	139'300	138'549	140'993
SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	1'440	3'643	4'738	2'618	3'992	3'715
REVENUS DE BATIMENTS ET AUTRES	6'192	7'406	6'601	3'622	2'788	3'090
TOTAL REVENUS DIP	174'788	174'535	168'138	175'900	184'103	180'932
COÛTS NETS	1'595'670	1'508'340	1'483'154	1'450'150	1'432'663	1'437'300

*Cf. annexe III.

Tableau 4 : Comptes du DIP, par indice (1992=100) en valeur constante*

CHARGES ET REVENUS	1992	1993	1994	1995	1996	1997
CHARGES DE PERSONNEL	100	95	93	91	91	92
BIENS & SERVICES	100	91	93	84	83	71
INTERETS	100	96	92	89	83	78
AMORTISSEMENTS	100	93	91	87	82	77
DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	100	40	51	73	79	85
SUBVENTIONS ACCORDEES	100	96	98	98	99	100
SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	100	253	329	182	277	258
FRAIS DE BATIMENTS ET AUTRES	100	91	89	92	90	91
TOTAL CHARGES DIP	100	95	93	92	91	91
RECETTES ET REVENUS DIVERS	100	80	68	96	123	105
DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	100	91	30	33	26	27
SUBVENTIONS ACQUISES	100	102	101	104	103	105
SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	100	253	329	182	277	258
REVENUS DE BATIMENTS ET AUTRES	100	120	107	58	45	50
TOTAL REVENUS DIP	100	100	96	101	105	104
COÛTS NETS	100	95	93	91	90	90

I.2 STRUCTURE DES CHARGES PAR NATURE ET PAR UNITÉ BUDGETAIRE EN 1997 (graphiques 1-3, tableau 5)

La répartition des charges des revenus par unité budgétaires (tableau 5) montre que les enseignements primaire, postobligatoire et universitaire absorbent chacun environ un cinquième du total des ressources du Département.

Les charges de personnel et les subventions accordées composent à elles seules près de 87% des dépenses totales du DIP (frais de bâtiment inclus) en 1997, pour 85.9% en 1992. Le montant des subventions accordées représente 14.3 % des charges du DIP en 1997, soit 231 millions et s'inscrit dans une tendance à la hausse en francs constants depuis 1993 (221 millions).

La répartition des charges des revenus par unité budgétaire (tableau 5) montre que les enseignements primaire, postobligatoire et universitaire absorbent chacun environ un cinquième du total des ressources du Département.

Les charges d'amortissement sont principalement imputées à l'enseignement postobligatoire et à l'Université (respectivement 43% et 28%). En dehors de l'Université, qui bénéficie de 58% des subventions accordées, celles-ci sont allouées principalement aux services généraux qui les redistribuent, et à l'Office de la jeunesse. Les frais de bâtiment et imputations internes sont répartis principalement entre l'Université, l'enseignement postobligatoire et le Cycle d'orientation.

Du côté des revenus, les subventions acquises représentent 47.5 millions (68%) des 69.8 millions des revenus du DIP de l'année 1997. L'enseignement postobligatoire et l'Office de la Jeunesse bénéficient ensemble des 85% du montant de ce poste comptable.

Sources:

Graphique 1-3:
Sources: comptes
DIP (1997), SAFs

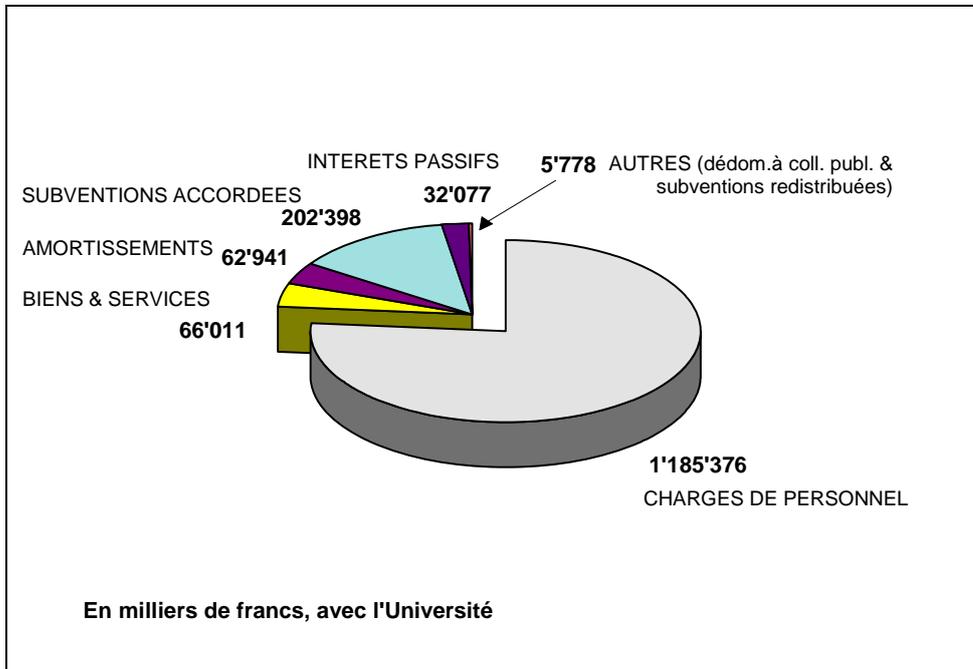
Tableau 5:
Sources: comptes
DIP (1997), SAFs

Définitions :

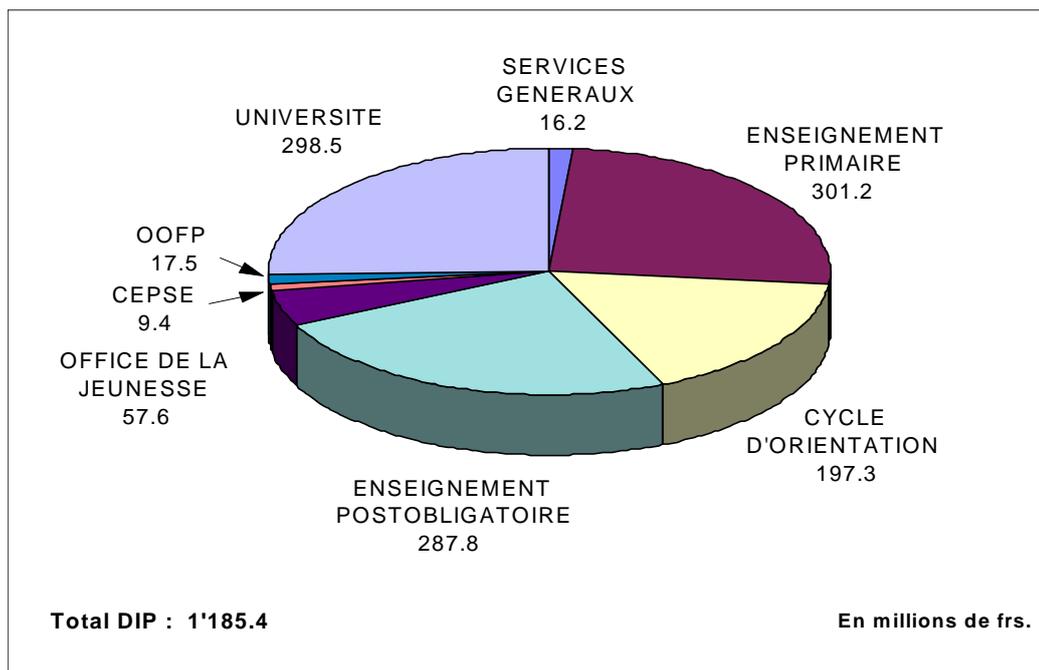
Graphique 1-3:
Chiffres donnés en milliers de francs courants.

Tableau 5:
Chiffres donnés en milliers de francs courants

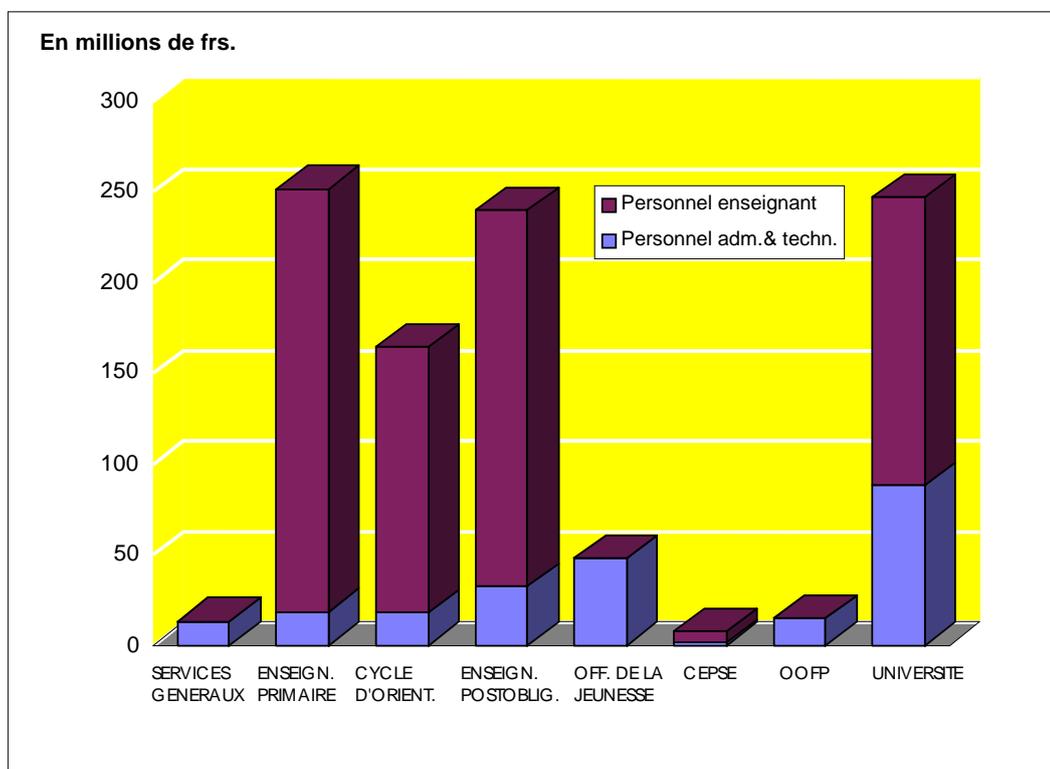
Graphique 1 : Structure des charges du DIP par nature, en 1997



Graphique 2 : Structure des dépenses en personnel par unité budgétaire, en 1997



Graphique 3 : Structure des dépenses par catégorie de personnel et par unité budgétaire, en 1997*



* Hors charges sociales

Tableau 5 : Charges et revenus par unité budgétaire pour l'année 1997 (en milliers de francs)

Numéro de rubrique	NATURES DES CHARGES ET REVENUS	SGX		EP		CO		PO		UNI (1)		OJ		CEPSPE		OOF		DIP	
		Charges	% du tot.	Charges	% du tot.	Charges	% du tot.	Charges	% du tot.	Charges	% du tot.	Charges	% du tot.	Charges	% du tot.	Charges	% du tot.	Charges	% du tot.
30	CHARGES DE PERSONNEL	16'170	1.8%	301'169	34.0%	197'290	22.2%	287'763	32.4%			57'570	6.5%	9'367	1.1%	17'502	2.0%	886'830	100.0%
31	BIENS, SERVICES	288	1.0%	4'117	14.4%	3'616	12.6%	8'072	28.2%			9'468	33.0%	1'052	3.7%	2'039	7.1%	28'650	(3)
32	INTERETS PASSIFS	790	2.5%	2'751	8.6%	3'471	10.8%	14'684	45.8%	8'752	27.3%	753	2.3%	15	0.0%	861	2.7%	32'077	100.0%
33	AMORTISSEMENTS	1'398	2.2%	4'918	7.8%	5'672	9.0%	27'099	43.2%	17'761	28.3%	4'188	6.7%	62	0.1%	1'596	2.5%	62'694	100.0%
35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES							310	15.0%					714	34.6%	1'040	50.4%	2'064	100.0%
36	SUBVENTIONS ACCORDEES(2)	85'229	19.8%	14'174	3.3%	219	0.1%	22'991	5.3%	251'693	58.4%	42'052	9.8%	1'435	0.3%	13'211	3.1%	431'003	100.0%
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES																		
39	IMPUTATIONS INTERNES	916	1.4%	1'676	2.6%	10'271	16.1%	17'759	27.9%	26'969	42.4%	5'032	7.9%	533	0.8%	495	0.8%	63'651	100.0%
391	FRAIS BÂTIMENTS	913	1.4%	1'676	2.6%	10'271	16.2%	17'758	28.0%	26'969	42.6%	4'703	7.4%	533	0.8%	495	0.8%	63'318	100.0%
397	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE	3	1.0%					0	0.0%			330	99.0%					333	100.0%
3	TOTAL CHARGES DIP	104'790	7.0%	328'805	21.8%	220'538	14.6%	378'677	25.1%	305'175	20.3%	119'062	7.9%	13'179	0.9%	36'743	2.4%	1'506'970	100.0%
		Revenus	% du tot.	Revenus	% du tot.	Revenus	% du tot.	Revenus	% du tot.	Revenus	% du tot.	Revenus	% du tot.	Revenus	% du tot.	Revenus	% du tot.	Revenus	% du tot.
42	REVENUS DES BIENS	17	96.0%	0	0.2%	0	0.1%	0	1.0%			0	2.5%	0	0.0%	0	0.2%	18	100.0%
43	RECETTES DIVERSES	131	0.7%	2'693	14.4%	2'179	11.6%	4'224	22.6%			8'341	44.5%	400	2.1%	760	4.1%	18'730	100.0%
45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	285	55.9%	72	14.1%							126	24.7%			27	5.3%	510	100.0%
46	SUBVENTIONS ACQUISES	194	0.4%	597	1.3%	102	0.2%	20'748	43.7%	1'878	4.0%	19'624	41.3%	2'197	4.6%	2'147	4.5%	47'487	100.0%
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER																		
49	IMPUTATIONS INTERNES	8	0.2%	32	1.0%	303	9.8%	402	13.0%	2'002	64.8%	232	7.5%	5	0.2%	106	3.4%	3'090	100.0%
491	REVENUS BÂTIMENTS	8	0.2%	32	1.0%	303	9.8%	402	13.0%	2'002	64.8%	232	7.5%	5	0.2%	106	3.4%	3'090	100.0%
497	AUTRES PRESTAT. DE SERVICE																		
4	TOTAL REVENUS DIP	635	0.9%	3'394	4.9%	2'584	3.7%	25'374	36.3%	3'881	5.6%	28'323	40.6%	2'602	3.7%	3'041	4.4%	69'835	100.0%

Nb: les pourcentages sont calculés sur les totaux des natures des charges et revenus. Les charges de personnel de l'Université ne sont pas comprises dans le total ; elles sont données ici à titre indicatif.

(1) La charge brute ne représente pas toute la charge de l'Université, mais uniquement ce qui transite par le DIP; il manque donc l'équivalent des recettes enregistrées directement par l'Université.

(2) Subventions accordées à des organismes extérieurs par les services ou écoles cités dans le tableau.

(3) Y compris le solde des reports (cf. note (4) du tableau 1).

I.3 DÉPENSES DU PERSONNEL PAR UNITÉ BUDGÉTAIRE (tableau 6) STRUCTURE DES CHARGES SOCIALES POUR 1997 (tableau 7 & graphique 4)

Le poids des charges sociales ne cesse d'augmenter. De 17.2% en 1992, il atteint 20.1% de la masse salariale en 1997.

Les dépenses en personnel du DIP s'élevaient à 1.185 milliards de francs en 1997, soit sensiblement leur niveau de l'année 1992. On notera que la structure des dépenses par unité budgétaire ne s'est pas modifiée entre 1992 et 1997. L'enseignement primaire, l'enseignement postobligatoire et l'Université absorbent chacun près d'un quart des ressources en personnel du DIP ; le Cycle d'orientation 16.6%, l'Office de la jeunesse 4.9 %, les services généraux 1.4% et les autres offices 2.6%.

Pour l'ensemble du DIP y compris l'Université, le taux des charges sociales a été progressivement porté de 17.2% de la masse salariale en 1992 à 18.3% en 1994, et à 19.6% en 1996 pour atteindre 20.1% en 1997. La hausse des cotisations d'assurance-chômage ainsi que celles de la CIA sont notamment à l'origine de cette progression.

En comparant la structure des charges sociales (cf. tableau 7) de 1997 et de 1996, on remarquera que la contribution de l'employeur à la CIA a subi une hausse de 0.8 point (passant de 15.2% à 16% à partir de juillet 1997). Parallèlement, la part de l'employé est également en hausse de 0.4 point sur la même période.

D'autre part, la comparaison des charges sociales en 1997 par unité budgétaire montre que les charges sociales de l'Université dépassent de 1% (20.9%) la moyenne de celle du DIP (19.9%).

Sources:

Tableau 6-7 :
Sources: comptes
DIP (1992-1997),
SAFs.

Graphique 4 :
Sources: comptes
DIP (1997),
SAFs

Définitions :

Le **tableau 6** montre la composition des charges de personnel en différenciant la part des assurances et charges sociales de celle des salaires versés au personnel administratif et technique ainsi qu'au personnel enseignant. L'analyse de ces données permet de calculer le taux des charges sociales exprimé par rapport à la masse salariale.

Tableau 6 :
Chiffres donnés en milliers de francs courants

Tableau 7 :
Chiffres donnés en pourcentage

Graphique 4 :
Chiffres donnés en pourcentage

**Tableau 6 : Evolution des dépenses en personnel par unité budgétaire pour la période 1992-1997
(en milliers de francs courants) Polyclinique universitaire de médecine dentaire incluse**

	1992	% du tot.	1993	% du tot.	1994	% du tot.	1995	% du tot.	1996	% du tot.	1997	% du tot.
SERVICES GENERAUX	15'711	1.3%	15'716	1.3%	14'774	1.3%	15'267	1.3%	15'319	1.3%	16'170	1.4%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	13'366	1.1%	13'219	1.1%	12'451	1.1%	12'265	1.1%	12'690	1.1%	13'330	1.1%
<i>Personnel enseignant</i>												
<i>Assurances et charges sociales</i>	2'339	0.2%	2'485	0.2%	2'285	0.2%	2'524	0.2%	2'570	0.2%	2'761	0.2%
<i>Prestations diverses</i>	7	0.0%	13	0.0%	37	0.0%	48	0.0%	58	0.0%	79	0.0%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	307'382	25.9%	303'601	25.9%	288'515	25.0%	291'851	25.1%	294'918	25.3%	301'169	25.4%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	18'202	1.5%	17'774	1.5%	18'608	1.6%	18'335	1.6%	18'652	1.6%	18'382	1.6%
<i>Personnel enseignant</i>	244'992	20.7%	240'535	20.5%	226'149	19.6%	227'545	19.6%	228'665	19.6%	233'266	19.7%
<i>Assurances et charges sociales</i>	44'108	3.7%	45'222	3.9%	43'698	3.8%	45'933	3.9%	47'526	4.1%	49'454	4.2%
<i>Prestations diverses</i>	80	0.0%	69	0.0%	59	0.0%	39	0.0%	75	0.0%	67	0.0%
CYCLE D'ORIENTATION	194'440	16.4%	194'167	16.5%	194'938	16.9%	195'937	16.8%	195'119	16.7%	197'290	16.6%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	18'202	1.5%	17'690	1.5%	18'310	1.6%	18'390	1.6%	18'051	1.5%	17'906	1.5%
<i>Personnel enseignant</i>	147'875	12.5%	146'928	12.5%	146'637	12.7%	146'366	12.6%	145'163	12.4%	146'522	12.4%
<i>Assurances et charges sociales</i>	28'409	2.4%	29'476	2.5%	29'936	2.6%	31'121	2.7%	31'863	2.7%	32'816	2.8%
<i>Prestations diverses</i>	40	0.0%	73	0.0%	55	0.0%	60	0.0%	42	0.0%	47	0.0%
ENSEIGN. POSTOBLIGATOIRE	285'134	24.1%	280'851	23.9%	281'310	24.3%	285'219	24.5%	284'689	24.4%	287'763	24.3%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	32'073	2.7%	30'835	2.6%	32'601	2.8%	31'787	2.7%	32'016	2.7%	32'520	2.7%
<i>Personnel enseignant</i>	211'026	17.8%	207'094	17.6%	205'278	17.8%	207'853	17.9%	206'147	17.7%	207'261	17.5%
<i>Assurances et charges sociales</i>	41'883	3.5%	42'747	3.6%	43'272	3.7%	45'445	3.9%	46'370	4.0%	47'810	4.0%
<i>Prestations diverses</i>	152	0.0%	176	0.0%	158	0.0%	134	0.0%	157	0.0%	172	0.0%
OFFICE DE LA JEUNESSE	55'485	4.7%	54'438	4.6%	56'506	4.9%	56'304	4.8%	57'985	5.0%	57'570	4.9%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	47'329	4.0%	45'995	3.9%	47'726	4.1%	47'241	4.1%	48'445	4.2%	47'871	4.0%
<i>Personnel enseignant</i>												
<i>Assurances et charges sociales</i>	8'103	0.7%	8'396	0.7%	8'741	0.8%	9'017	0.8%	9'488	0.8%	9'657	0.8%
<i>Prestations diverses</i>	53	0.0%	46	0.0%	39	0.0%	46	0.0%	52	0.0%	41	0.0%
CEPSE	8'863	0.7%	8'857	0.8%	8'861	0.8%	9'229	0.8%	9'315	0.8%	9'367	0.8%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	945	0.1%	921	0.1%	1'143	0.1%	1'173	0.1%	1'146	0.1%	1'068	0.1%
<i>Personnel enseignant</i>	6'615	0.6%	6'561	0.6%	6'316	0.5%	6'557	0.6%	6'613	0.6%	6'701	0.6%
<i>Assurances et charges sociales</i>	1'286	0.1%	1'352	0.1%	1'385	0.1%	1'480	0.1%	1'536	0.1%	1'575	0.1%
<i>Prestations diverses</i>	17	0.0%	23	0.0%	17	0.0%	19	0.0%	20	0.0%	24	0.0%
OOF	18'244	1.5%	17'886	1.5%	18'927	1.6%	17'139	1.5%	17'535	1.5%	17'502	1.5%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	15'520	1.3%	15'059	1.3%	16'108	1.4%	14'458	1.2%	14'705	1.3%	14'644	1.2%
<i>Personnel enseignant</i>												
<i>Assurances et charges sociales</i>	2'724	0.2%	2'827	0.2%	2'826	0.2%	2'672	0.2%	2'814	0.2%	2'843	0.2%
<i>Prestations diverses</i>		0.0%		0.0%	(1) -7	0.0%	8	0.0%	16	0.0%	15	0.0%
TOTAL DIP (2)	885'259	74.7%	875'516	74.6%	863'831	74.7%	870'946	74.9%	874'881	75.0%	886'830	74.8%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	145'637	12.3%	141'493	12.1%	146'947	12.7%	143'649	12.3%	145'705	12.5%	145'720	12.3%
<i>Personnel enseignant</i>	610'508	51.5%	601'118	51.2%	584'380	50.6%	588'321	50.6%	586'589	50.3%	593'749	50.1%
<i>Assurances et charges sociales</i>	128'852	10.9%	132'505	11.3%	132'143	11.4%	138'192	11.9%	142'168	12.2%	146'917	12.4%
<i>Prestations diverses</i>	349	0.0%	400	0.0%	358	0.0%	354	0.0%	419	0.0%	445	0.0%
UNIVERSITE (3)	299'728	25.3%	298'245	25.4%	292'151	25.3%	292'324	25.1%	292'033	25.0%	298'545	25.2%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	90'097	7.6%	87'120	7.4%	86'458	7.5%	87'264	7.5%	87'483	7.5%	88'107	7.4%
<i>Personnel enseignant</i>	164'145	13.9%	164'150	14.0%	159'155	13.8%	156'996	13.5%	155'109	13.3%	158'676	13.4%
<i>Assurances et charges sociales</i>	45'418	3.8%	46'917	4.0%	46'478	4.0%	47'935	4.1%	49'362	4.2%	51'650	4.4%
<i>Prestations diverses</i>	68	0.0%	58	0.0%	60	0.0%	129	0.0%	79	0.0%	113	0.0%
TOTAL DIP (4)	1'184'987	100%	1'173'76	100%	1'155'98	100%	1'163'269	100%	1'166'913	100%	1'185'376	100%
<i>Personnel adm. & techn.</i>	215'367	18.2%	208'658	17.8%	233'406	20.2%	231'344	19.9%	233'188	20.0%	233'827	19.7%
<i>Personnel enseignant</i>	794'934	67.1%	785'224	66.9%	743'536	64.3%	745'317	64.1%	741'698	63.6%	752'425	63.5%
<i>Assurances et charges sociales</i>	174'269	14.7%	179'421	15.3%	178'622	15.5%	186'126	16.0%	191'530	16.4%	198'566	16.8%
<i>Prestations diverses</i>	417	0.0%	457	0.0%	418	0.0%	483	0.0%	498	0.0%	557	0.0%

(1) Montant non dépensé suite à un transfert entre administrations.

(2) Sans l'Université.

(3) Chiffres tirés du compte d'exploitation de l'Université pour 1996 et 1997.

(4) Avec l'Université.

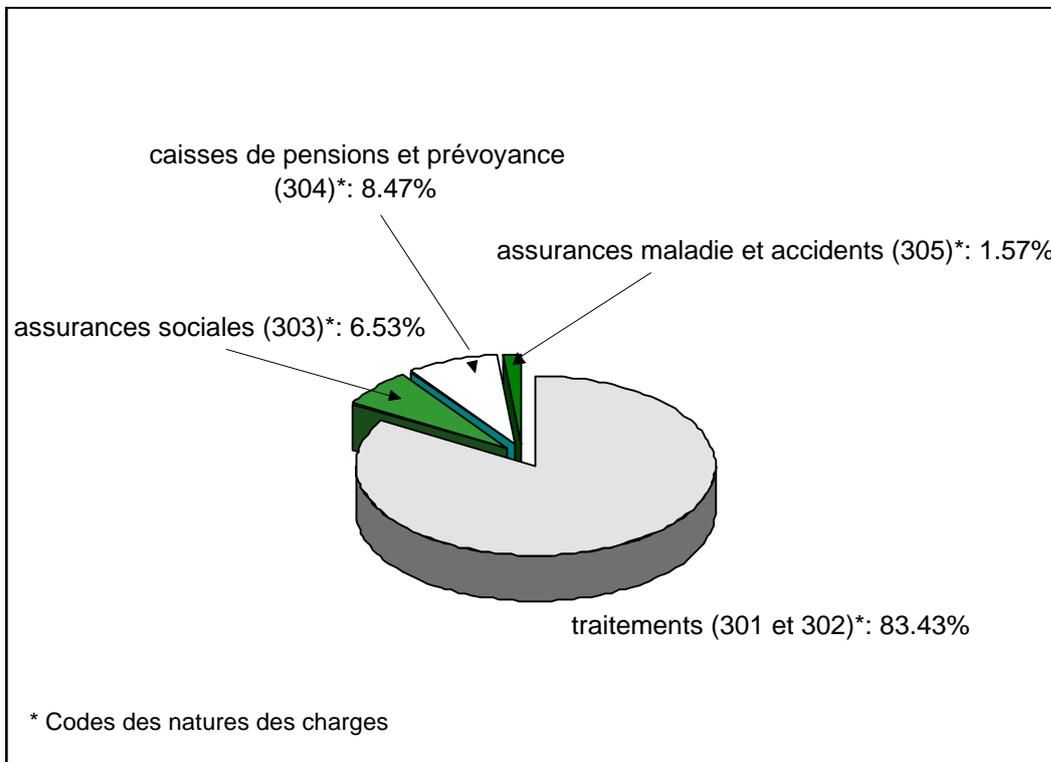
Tableau 7 : Structure des charges sociales en 1997 (en pour-cent)

	Code*	Part employeur	Part salarié
AVS/AI/APG	303	5.05%	5.05%
AVS frais de gestion	303	0.115%	0.115%
Cotisations assurance-chômage	303		
- Jusqu'au plafond de Frs 97'200		1.50%	1.50%
- Part entre Frs 97'200 et Frs 243'000		0.50%	0.50%
Allocations familiales	303	1.30%	-
Caisses de pensions	304		
CIA sur salaire assuré			
- jusqu'en juin		15.20%	7.60%
- à partir de juillet		16.00%	8.00%
LPP sur salaire assuré (jusqu'à 20 ans)		2.00%	1.00%
Assurance-maladie	305	fr. 30.- par mois	-
Assurance-accidents	305	1.70%	0.50%
- accidents professionnels		0.20%	-
- accidents non-professionnels		1.50%	0.50% restituée par le salarié
Assurance-maladie compl.		-	0.06%

*Codes des natures de charges (cf. graphique 4)

SRED - SAFs / Etat au 31.12.97

**Graphique 4 : Structure des traitements et des charges sociales (part de l'employeur),
en 1997 (en pour-cent)**



Sans les charges de personnel de l'Université.

I.4 TRAITEMENTS SALARIAUX MENSUELS BRUTS MOYENS (tableau 8)

*8 enseignants
sur 10
perçoivent un
traitement brut
mensuel moyen
variant entre
7'800 et 9'300
francs pour un
équivalent
plein-temps.*

Sur les 9'117.5 postes que comptait le DIP en novembre 1997, 6'587 (72%) étaient occupés par des enseignants et 2'530 (28%) par du personnel administratif et technique.

L'examen du tableau 8, présentant la structure des postes équivalents plein-temps par classes de traitement, ainsi que la rémunération moyenne par catégorie de traitement, permet de situer l'importance de certaines classes de fonction et leur incidence sur la masse salariale du Département.

L'évaluation des fonctions de l'Office du personnel de l'Etat conditionne les distinctions observées en terme de traitement moyen entre les personnels *enseignant* et ceux occupant d'*autres fonctions*. C'est ainsi que 5'023 (76.3%) des 6'587 postes existants équivalents plein-temps du personnel *enseignant* font partie des classes 16 à 20 (constituées notamment des professeurs de l'enseignement primaire et secondaire). En d'autres termes, 8 enseignants sur 10 ont un traitement brut moyen mensuel se situant entre 7'800 et 9'300 francs (hors indemnités, charges sociales et primes de fidélité) pour un équivalent plein-temps. Pour les *autres fonctions*, 65% des postes, soit 1'688 des 2'530 postes existant, appartiennent aux classes de fonction 8 à 14. La majorité des traitements bruts moyens se situent dans une fourchette de traitement allant de 5'200 à 7'100 francs pour un équivalent plein-temps.

Bien que les conditions salariales soient identiques pour les hommes et les femmes, un écart de coût salarial moyen existe entre les femmes et les hommes. La différence, favorable aux hommes, est de l'ordre de 6.3% pour le personnel *enseignant* et de 5.3% pour le personnel occupant d'*autres fonctions*. La forte proportion de femmes parmi les professeurs de l'enseignement primaire, une rotation du personnel plus importante et des ruptures d'activité plus nombreuses suite à des congés (de maternité notamment) sont à l'origine de cette tendance.

Sources:

Tableau 8 :
Sources: extraction du
fichier du personnel
GIP (nov. 97) -
Division informatique
et de gestion (DIG) /
SAFs.

Définitions :

Tableau 8:
Pour chaque classe de fonction, le total des traitements bruts du mois de novembre est divisé par le nombre total de postes équivalents plein-temps correspondant à ces classes de fonction. A titre d'exemple, on obtient pour le total DIP en classe 4 une moyenne de rémunération de 4'384 fr. par poste. Les primes de fidélité et les indemnités ne sont pas prises en compte dans ce calcul.

Tableau 8 : Traitements salariaux mensuels bruts moyens par classe de traitement, en 1997

Classes de traitement	DIP				ENSEIGNANTS				AUTRES FONCTIONS			
	TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES		TOTAL		DONT FEMMES	
	postes	traitement moyen par poste	postes	traitement moyen par poste	postes	traitement moyen par poste						
non-classés	0.2	3'970			0.2	3'970						
2												
4	18.3	4'384	17.0	4'434					18.3	4'384	17.0	4'434
5	21.0	4'220	12.8	4'207					21.0	4'220	12.8	4'207
6	55.6	4'804	43.8	4'837					55.6	4'804	43.8	4'837
7	86.2	4'885	61.5	4'983	14.0	4'137	7.2	4'137	72.2	5'030	54.3	5'095
8	534.6	4'802	249.6	4'781	485.9	4'762	230.0	4'752	48.7	5'205	19.6	5'119
9	345.4	5'474	246.4	5'498	80.8	5'200	34.9	5'164	264.6	5'558	211.5	5'553
10	119.1	5'802	69.3	5'742					119.1	5'802	69.3	5'742
11	513.8	6'220	295.5	6'119					513.8	6'220	295.5	6'119
12	265.2	6'538	195.6	6'519	3.5	5'156	3.5	5'156	261.6	6'557	192.0	6'544
13	370.2	6'825	237.2	6'802	0.5	5'388	0.5	5'388	369.7	6'827	236.7	6'805
14	437.5	6'592	325.4	6'529	326.6	6'407	261.7	6'380	111.0	7'137	63.7	7'143
15	146.0	7'021	60.9	6'972	89.6	6'881	39.0	6'781	56.4	7'245	21.9	7'315
16	1'994.1	7'851	1'597.5	7'859	1'927.9	7'866	1'568.6	7'869	66.2	7'390	28.9	7'296
17	363.7	7'539	135.1	7'698	304.9	7'476	112.3	7'648	58.9	7'866	22.9	7'945
18	150.0	8'485	85.8	8'436	8.4	9'119	7.5	9'206	141.6	8'447	78.3	8'362
19	71.7	8'730	31.4	8'475	37.3	8'664	22.7	8'375	34.4	8'803	8.7	8'738
20	2'824.5	9'295	1'199.5	9'119	2'745.1	9'298	1'165.2	9'115	79.4	9'205	34.3	9'235
21	42.3	9'649	16.0	9'617	8.4	9'794	3.6	9'673	33.9	9'613	12.4	9'600
22	60.4	9'940	25.4	9'701	10.0	9'548	3.0	9'741	50.4	10'018	22.4	9'696
23	280.0	10'496	68.7	10'643	216.7	10'383	44.0	10'406	63.3	10'882	24.7	11'065
24	11.3	11'306	3.6	10'698					11.3	11'306	3.6	10'698
25	54.3	11'806	9.2	11'431	41.9	11'820	5.8	11'444	12.5	11'757	3.4	11'407
26	48.5	11'903	9.0	11'723					48.5	11'903	9.0	11'723
27	16.9	12'661	2.8	12'259	8.1	12'442	1.8	12'001	8.8	12'865	1.0	12'722
28	9.0	13'439	3.0	12'772	1.0				8.0	13'392	3.0	12'772
30 et +	278.2	14'927	26.1	14'209	276.2	14'922	25.1	14'115	2.0	15'684	1.0	16'566
TOTAL	9'117.5	8'083	5'027.8	7'594	6'586.9	8'509	3'536.5	8'004	2'530.6	6'975	1'491.3	6'624

Le calcul des coûts salariaux mensuels moyens se fonde sur la base des traitements bruts (sans primes de fidélité ni indemnités) et sans les apprentis.

PARTIE II

ALLOCATION

DES RESSOURCES HUMAINES

II.1 RÉPARTITION DU NOMBRE TOTAL DE PERSONNES EMPLOYÉES ET DE POSTES PAR CLASSE DE FONCTIONS (tableaux 9-10, graphiques 5-8)

Près de 6 collaborateurs du DIP sur 10 sont des femmes.

Au 15 novembre 1997, près de 11'430 personnes étaient rémunérées par le Département de l'instruction publique. Si l'on ajoute à ces données les 78'400 élèves ou étudiants, ce sont donc près des 20% de la population cantonale qui sont occupés dans le système éducatif public genevois en 1997.

Environ 73% des effectifs (8'320 personnes) exercent une fonction d'enseignant. Les personnels occupant d'*autres fonctions* représentent donc 27% (3'149 personnes) de l'effectif total. Ils comprennent le *personnel administratif et technique* ou remplissant des fonctions non enseignantes au sein du Département.

La féminisation du DIP s'est accentuée depuis 1994 puisque les femmes représentent 57% des collaborateurs du Département, contre 55% en 1994. Cette féminisation est plus forte pour les *autres fonctions* (64%) que pour les *enseignants* (54%). A l'école primaire, 82% des enseignants sont des institutrices.

Au sein des enseignants, les classes de fonction 8 (majoritairement composée d'assistants à l'Université), 17 (maîtres assistants de l'Université et maîtres d'éducation physique du secondaire), 20 (professeurs du secondaire), 23 (maîtres d'enseignement et de recherche) et 30 (professeurs ordinaires à l'Université) regroupent près de 90% du total des effectifs.

Parmi les non-enseignants, la ventilation des effectifs dans les classes de traitement est différente. Les classes 9 à 14 représentent environ 65% des postes et 66% des personnes employées. Les fonctions administratives et techniques les plus fréquentes (laborants, bibliothécaires, secrétaires, commis administratifs, assistants techniques) les composent majoritairement.

Sources:

Tableaux 9-10 :
Source : extraction du fichier du personnel GIP (nov. 97) - DIG / SAFs

Graphiques 5-8 :
Source : extraction du fichier du personnel GIP (nov. 97) - DIG / SAFs

Définitions :

Tableau 9 :
Pour être attribuée à une classe de fonction, une personne doit avoir au moins une activité rémunérée dans cette classe. Une personne ayant des activités rémunérées dans différentes classes de fonction sera comptabilisée plusieurs fois. Le total des personnes payées (11'431 pour le total DIP) ne correspond donc pas à la somme des personnes attribuées aux diverses classes de fonction.

Tableau 10 :
La somme des taux d'activités des activités rémunérées dans les diverses classes de fonction donne le total des postes équivalents plein-temps pour chaque classe de fonction.

Graphique 5-8 :
Les données des graphiques font référence au tableau 10. Les fonctions indiquées dans les graphiques 5-7 ont été choisies selon le critère de leur fréquence dans la classe de fonction.

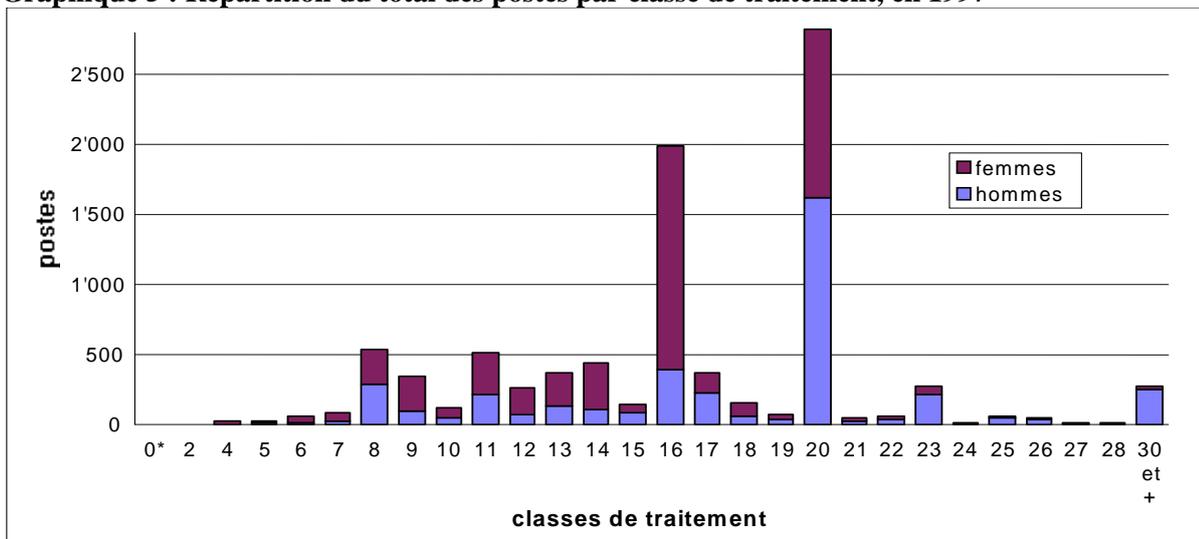
Tableau 9 : Répartition du nombre total de personnes employées par classe de traitement en 1997

Classe de traitement	DIP					ENSEIGNANTS					AUTRES FONCTIONS				
	TOTAL		dont FEMMES			TOTAL		dont FEMMES			TOTAL		dont FEMMES		
		% cumulé	% cumulé	% femmes	% cumulé	% cumulé	% cumulé	% cumulé	% femmes	% cumulé	% cumulé	% cumulé	% cumulé	% femmes	
non-classés	1	0.0%				1	0.0%								
2		0.0%					0.0%								
4	35	0.3%	32	0.5%	91.4%		0.0%			35	1.1%	32	1.6%	91.4%	
5	28	0.6%	17	0.7%	60.7%		0.0%			28	2.0%	17	2.4%	60.7%	
6	73	1.2%	58	1.6%	79.5%		0.0%			73	4.3%	58	5.3%	79.5%	
7	157	2.5%	108	3.3%	68.8%	58	0.7%	31	0.7%	53.4%	99	7.4%	77	9.0%	77.8%
8	826	9.7%	387	9.1%	46.9%	763	9.8%	359	8.6%	47.1%	63	9.4%	28	10.4%	44.4%
9	454	13.6%	340	14.3%	74.9%	93	10.9%	39	9.4%	41.9%	361	20.8%	301	25.2%	83.4%
10	157	15.0%	104	15.9%	66.2%		10.9%		9.4%		157	25.7%	104	30.3%	66.2%
11	628	20.5%	391	21.8%	62.3%		10.9%		9.4%		628	45.5%	391	49.5%	62.3%
12	342	23.4%	268	25.9%	78.4%	5	11.0%	5	9.5%	100.0%	337	56.1%	263	62.4%	78.0%
13	462	27.4%	319	30.7%	69.0%	1	11.0%	1	9.6%	100.0%	461	70.6%	318	78.0%	69.0%
14	532	32.0%	406	36.9%	76.3%	411	15.9%	334	16.9%	81.3%	121	74.4%	72	81.5%	59.5%
15	179	33.6%	81	38.1%	45.3%	114	17.3%	52	18.0%	45.6%	65	76.5%	29	83.0%	44.6%
16	2'249	53.1%	1'836	66.0%	81.6%	2'171	43.3%	1'798	57.6%	82.8%	78	78.9%	38	84.8%	48.7%
17	450	57.0%	186	68.8%	41.3%	382	47.8%	156	61.0%	40.8%	68	81.1%	30	86.3%	44.1%
18	200	58.7%	126	70.7%	63.0%	9	47.9%	8	61.2%	88.9%	191	87.1%	118	92.1%	61.8%
19	90	59.5%	46	71.4%	51.1%	48	48.5%	32	61.9%	66.7%	42	88.4%	14	92.8%	33.3%
20	3'608	90.8%	1'656	96.6%	45.9%	3'511	90.5%	1'610	97.3%	45.9%	97	91.5%	46	95.0%	47.4%
21	48	91.2%	20	96.9%	41.7%	9	90.6%	4	97.4%	44.4%	39	92.7%	16	95.8%	41.0%
22	68	91.8%	31	97.4%	45.6%	11	90.8%	4	97.4%	36.4%	57	94.5%	27	97.2%	47.4%
23	471	95.9%	113	99.1%	24.0%	392	95.5%	78	99.2%	19.9%	79	97.0%	35	98.9%	44.3%
24	14	96.0%	5	99.1%	35.7%		95.5%		99.2%		14	97.4%	5	99.1%	35.7%
25	74	96.6%	11	99.3%	14.9%	60	96.2%	7	99.3%	11.7%	14	97.9%	4	99.3%	28.6%
26	49	97.1%	9	99.5%	18.4%		96.2%		99.3%		49	99.4%	9	99.8%	18.4%
27	19	97.2%	4	99.5%	21.1%	10	96.3%	3	99.4%	30.0%	9	99.7%	1	99.8%	11.1%
28	9	97.3%	3	99.6%	33.3%	1	96.3%		99.4%		8	99.9%	3	100.0%	37.5%
30 et +	311	100.0%	29	100.0%	9.3%	309	100.0%	28	100.0%	9.1%	2	100.0%	1	100.0%	50.0%
TOTAL	11'431	100.0%	6'531	57.1%		8'319	72.5%	4'530	54.5%		3'149	27.5%	2'017	64.1%	

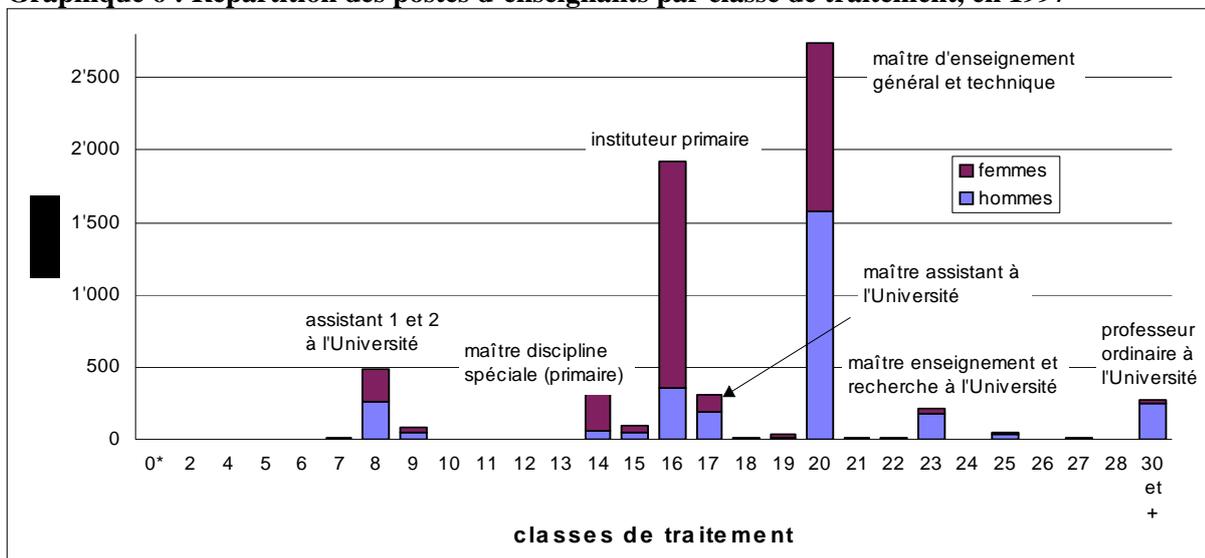
Tableau 10 : Répartition du nombre total des postes par classe de traitement en 1997

Classe de Traitement	DIP					ENSEIGNANTS					AUTRES FONCTIONS						
	TOTAL		dont FEMMES			TOTAL		Dont FEMMES			TOTAL		dont FEMMES				
	% cumulé		% cumulé	% femmes		% cumulé	% cumulé	% femmes		% cumulé	% cumulé	% femmes					
non-classés*	0.2	0.0%				0.2	0.0%										
2		0.0%					0.0%										
4	18.3	0.2%	17.0	0.3%	93.2%		0.0%				18.3	0.7%	17.0	1.1%	93.2%		
5	21.0	0.4%	12.8	0.6%	61.1%		0.0%				21.0	1.5%	12.8	2.0%	61.1%		
6	55.6	1.0%	43.8	1.5%	78.8%		0.0%				55.6	3.7%	43.8	4.9%	78.8%		
7	86.2	2.0%	61.5	2.7%	71.4%	14.0	0.2%	7.2	0.2%	51.4%	72.2	6.6%	54.3	8.6%	75.3%		
8	534.6	7.8%	249.6	7.7%	46.7%	485.9	7.6%	230.0	6.7%	47.3%	48.7	8.5%	19.6	9.9%	40.3%		
9	345.4	11.6%	246.4	12.5%	71.3%	80.8	8.8%	34.9	7.7%	43.2%	264.6	19.0%	211.5	24.1%	79.9%		
10	119.1	12.9%	69.3	13.9%	58.1%		8.8%		7.7%		119.1	23.7%	69.3	28.7%	58.1%		
11	513.8	18.6%	295.5	19.8%	57.5%		8.8%		7.7%		513.8	44.0%	295.5	48.5%	57.5%		
12	265.2	21.5%	195.6	23.7%	73.8%	3.5	8.9%	3.5	7.8%	100.0%	261.6	54.3%	192.0	61.4%	73.4%		
13	370.2	25.5%	237.2	28.4%	64.1%	0.5	8.9%	0.5	7.8%	100.0%	369.7	68.9%	236.7	77.3%	64.0%		
14	437.5	30.3%	325.4	34.9%	74.4%	326.6	13.8%	261.7	15.2%	80.1%	111.0	73.3%	63.7	81.5%	57.4%		
15	146.0	31.9%	60.9	36.1%	41.7%	89.6	15.2%	39.1	16.3%	43.6%	56.4	75.5%	21.9	83.0%	38.7%		
16	1'994.1	53.8%	1'597.5	67.9%	80.1%	1'927.9	44.5%	1'568.6	60.7%	81.4%	66.2	78.2%	28.9	84.9%	43.6%		
17	363.7	57.8%	135.1	70.6%	37.2%	304.9	49.1%	112.3	63.8%	36.8%	58.9	80.5%	22.9	86.5%	38.8%		
18	150.0	59.5%	85.8	72.3%	57.2%	8.4	49.2%	7.5	64.1%	89.3%	141.6	86.1%	78.3	91.7%	55.3%		
19	71.7	60.2%	31.4	72.9%	43.8%	37.4	49.8%	22.8	64.7%	60.9%	34.4	87.4%	8.7	92.3%	25.2%		
20	2'824.5	91.2%	1'199.5	96.7%	42.5%	2'745.1	91.5%	1'165.2	97.6%	42.4%	79.4	90.6%	34.3	94.6%	43.2%		
21	42.3	91.7%	16.0	97.1%	37.7%	8.4	91.6%	3.6	97.7%	42.9%	33.9	91.9%	12.4	95.4%	36.4%		
22	60.4	92.3%	25.4	97.6%	42.0%	10.0	91.7%	3.0	97.8%	30.0%	50.4	93.9%	22.4	96.9%	44.4%		
23	280.0	95.4%	68.7	98.9%	24.5%	216.7	95.0%	44.0	99.1%	20.3%	63.3	96.4%	24.7	98.6%	39.0%		
24	11.3	95.5%	3.6	99.0%	31.9%		95.0%		99.1%		11.3	96.9%	3.6	98.8%	31.9%		
25	54.3	96.1%	9.2	99.2%	16.9%	41.9	95.7%	5.8	99.2%	13.9%	12.5	97.3%	3.4	99.1%	27.3%		
26	48.5	96.7%	9.0	99.4%	18.6%		95.7%		99.2%		48.5	99.3%	9.0	99.7%	18.6%		
27	16.9	96.9%	2.8	99.4%	16.6%	8.1	95.8%	1.8	99.3%	22.2%	8.8	99.6%	1.0	99.7%	11.4%		
28	9.0	96.9%	3.0	99.5%	33.3%	1.0	95.8%		99.3%		8.0	99.9%	3.0	99.9%	37.5%		
30 et +	278.2	100.0%	26.1	100.0%	9.4%	276.2	100.0%	25.1	100.0%	9.1%	2.0	100.0%	1.0	100.0%	50.0%		
TOTAL	9'117.5	100.0%	5'027.8	55.1%		6'587.0	72.2%	3'536.5	53.7%		2'530.6	27.8%	1'491.3	58.9%			

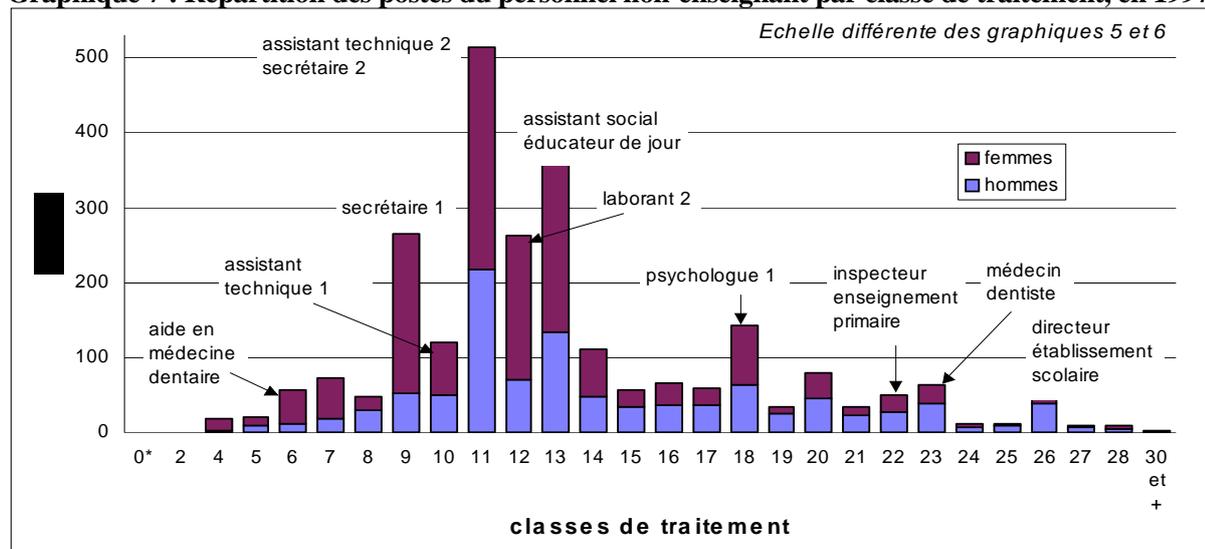
Graphique 5 : Répartition du total des postes par classe de traitement, en 1997



Graphique 6 : Répartition des postes d'enseignants par classe de traitement, en 1997



Graphique 7 : Répartition des postes du personnel non-enseignant par classe de traitement, en 1997

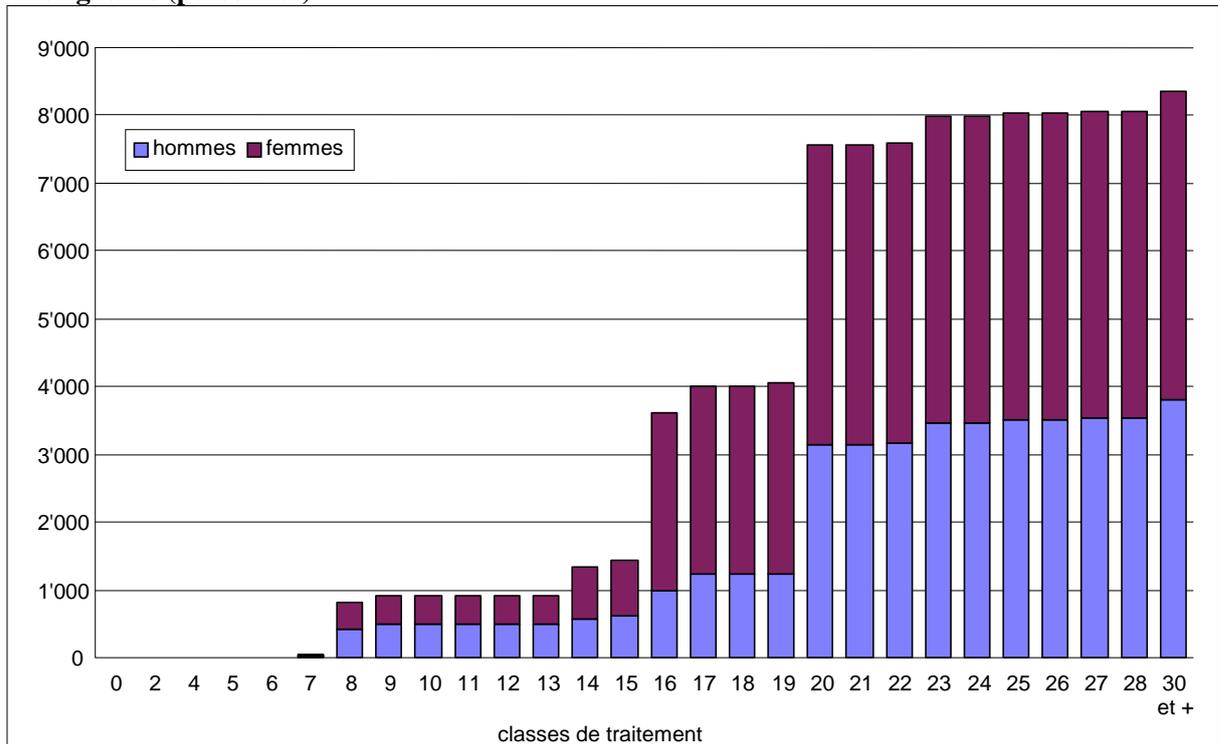


*Incluant les " non-classés ".

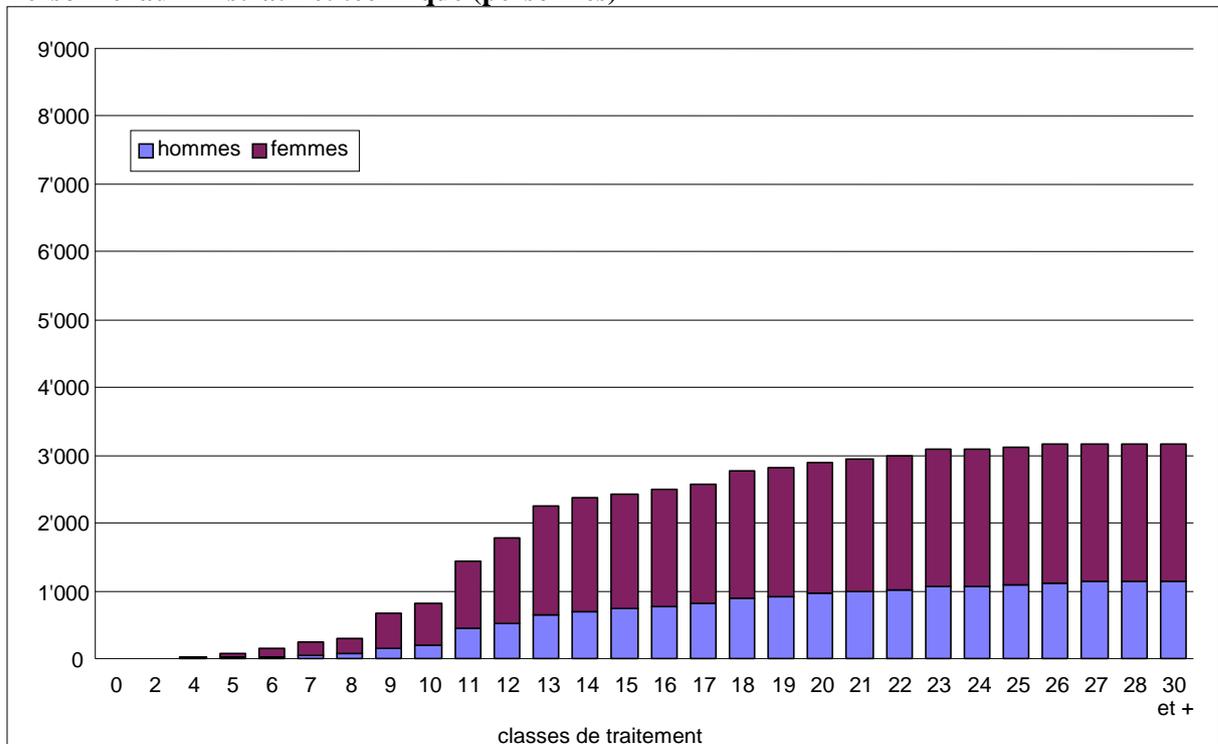
NB : les fonctions ont été choisies sur le critère de leur fréquence dans leur classe.

Graphiques 8 : Effectifs cumulés par classe de fonction, en 1997

Enseignants (personnes)



Personnel administratif et technique (personnes)



La classe 0 inclut les " non-classés ".

II.2 EVOLUTION DES POSTES AU BUDGET ET DES POSTES OCCUPÉS DE 1992 À 1997 (tableau 11, graphiques 9-10)

*Une réduction
de près de 416
postes entre
1992 et 1997.*

Le tableau No 11 se démarque de la logique de présentation des données en personnes et en postes utilisée jusqu'à présent. Les postes budgétés et occupés sont calculés ici en moyenne sur l'année, alors que les autres tableaux et graphiques de ce dossier présentent une " photographie " d'une situation au mois de novembre.

Le nombre total de postes occupés du DIP (calculés en moyenne sur l'année) s'élevait à 8'885.4 en 1997 contre 9'006.5 en 1996 et 9'301.6 en 1992. **Ce sont donc près de 416 postes qui n'ont pas été repourvus entre 1992 et 1997, soit 4.5% du total des postes occupés. La diminution des postes a concerné aussi bien le personnel administratif et technique que le personnel enseignant.**

Pour l'ensemble des unités budgétaires, le nombre des postes occupés par le **personnel administratif et technique** atteint 2'486.7 en 1997 contre 2'639.9 en 1992, soit une diminution de 153.2 (5.9%) postes en 5 ans. Cette diminution a touché les unités budgétaires à raison de 10 postes (7.2%) pour les services généraux ; 9.6 postes (4.7%) pour le Cycle d'orientation ; 16.9 (4.5%) postes pour l'enseignement postobligatoire ; 29.4 (5.8%) pour l'Office de la jeunesse ; 30.2 (18.8%) pour l'OOFP et 54.3 (5.2%) postes pour l'Université.

Parallèlement, le **corps enseignant** a vu ses effectifs passer de 6'661.7 postes occupés en 1992 à 6'398.7 en 1997, ce qui correspond à une réduction de 263 postes. La répartition de la réduction des effectifs s'élève à 143 postes pour les ordres d'enseignement secondaire et du postobligatoire (diminution de 4.8% en 5 ans) et à 131 postes (diminution de 9.1% en 5 ans) pour l'Université.

Entre 1996 et 1997, seuls les effectifs de l'enseignement primaire ont augmenté de 26.8 postes après une diminution de 18.3 postes occupés entre 1992 et 1996. Globalement, cet ordre d'enseignement présente une stabilité de ses effectifs pour les cinq dernières années.

Enfin, et quel que soit l'unité budgétaire considérée, l'année 1997 se caractérise par le plus faible niveau observé des effectifs en postes occupés depuis 1992.

Sources :

Tableau 11 :
SAFs.

Graphiques 9 :
SAFs.

Graphiques 10 :
SAFs.

Définitions :

Tableau 11 : Les postes occupés sont calculés en moyenne annuelle. Pour 1997, les chiffres ne correspondent donc pas aux chiffres en postes mentionnés dans les autres tableaux, dans lesquels on se réfère au mois de novembre.

Graphiques 9 : Les données sont tirées du tableau 11.

Graphiques 10 : Les données sont tirées du tableau 11.

Tableau 11 : Evolution du nombre de postes pour la période 1992-1997

UNITE	TYPE DE FONCTION	1992*		1993*		1994		1995**		1996**		1997**		VARIATION 91-97	
		BUDGETISES	OCCUPES	BUDGETISES	OCCUPES										
SERVICES GENERAUX	Pers. Adm.& Techn.	143.00	137.65	142.00	136.26	128.75	118.88	132.75	124.26	132.15	122.73	132.15	127.67	-10.85	-9.98
	Enseignants <i>total</i>	143.00	137.65	142.00	136.26	128.75	118.88	132.75	124.26	132.15	122.73	132.15	127.67	-10.85	-9.98
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	Pers. Adm.& Techn.	204.00	204.10	200.00	202.70	197.80	202.28	193.00	200.01	203.70	202.75	207.50	200.86	3.50	-3.24
	Enseignants <i>total</i>	2'177.00	2'174.41	2'157.00	2'155.15	2'132.20	2'138.93	2'128.00	2'135.11	2'161.30	2'156.11	2'177.50	2'182.95	0.50	8.54
CYCLE D'ORIENTATION	Pers. Adm.& Techn.	207.50	203.60	204.50	199.10	203.00	198.78	201.00	196.89	197.00	194.57	197.00	193.97	-10.50	-9.63
	Enseignants <i>total</i>	1'270.00	1'252.46	1'254.00	1'239.53	1'229.00	1'226.78	1'202.00	1'200.38	1'196.00	1'185.91	1'196.00	1'185.49	-74.00	-66.97
ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE	Pers. Adm.& Techn.	374.15	371.65	370.80	362.80	369.60	366.92	361.30	354.53	358.00	355.73	359.30	354.81	-14.85	-16.84
	Enseignants <i>total</i>	1'760.85	1'730.42	1'742.25	1'678.00	1'712.60	1'681.46	1'679.00	1'676.10	1'661.50	1'656.81	1'660.20	1'654.32	-100.65	-76.10
OFFICE DE LA JEUNESSE	Pers. Adm.& Techn.	508.50	507.39	498.50	496.78	498.50	490.28	490.00	482.78	486.10	482.25	485.10	477.98	-23.40	-29.41
	Enseignants <i>total</i>	508.50	507.39	498.50	496.78	498.50	490.28	490.00	482.78	486.10	482.25	485.10	477.98	-23.40	-29.41
CENTRE D'ENSEIGNEMENT POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTE ET DE LA PETITE ENFANCE	Pers Adm.& Techn.	12.00	11.99	11.50	11.63	12.50	12.22	12.30	12.13	12.30	12.26	12.30	12.34	0.30	0.35
	Enseignants <i>total</i>	56.00	54.57	56.00	55.42	55.00	54.27	56.00	55.09	57.00	56.28	58.00	57.47	2.00	2.90
OFFICE D'ORIENTATION ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE	Pers Adm.& Techn.	165.53	160.77	161.27	152.55	153.75	149.68	133.45	133.35	134.45	133.80	135.49	130.61	-30.04	-30.16
	Enseignants <i>total</i>	165.53	160.77	161.27	152.55	153.75	149.68	133.45	133.35	134.45	133.80	135.49	130.61	-30.04	-30.16
DIP SANS L'UNIVERSITE	Pers. Adm.& Techn.	1'614.68	1'597.15	1'588.57	1'561.81	1'563.90	1'539.03	1'523.80	1'503.95	1'523.70	1'504.08	1'528.84	1'498.25	-85.84	-98.90
	Enseignants <i>total</i>	5'263.85	5'211.86	5'209.25	5'128.10	5'128.80	5'101.44	5'065.00	5'066.68	5'075.80	5'055.12	5'091.70	5'080.23	-172.15	-131.62
UNIVERSITE (1)	Pers. Adm.& Techn.	1'053.95	1'042.75	1'041.80	1'023.99	1'025.40	993.60	1'014.60	988.10	1'005.00	990.90	1'009.37	988.46	-44.58	-54.29
	Enseignants <i>total</i>	1'504.65	1'449.81	1'490.80	1'390.36	1'697.04	1'425.60	1'640.15	1'393.90	1'517.10	1'456.40	1'515.88	1'318.49	11.23	-131.32
TOTAL DIP	Pers. Adm.& Techn.	2'668.63	2'639.90	2'630.37	2'585.80	2'589.30	2'532.63	2'538.40	2'492.05	2'528.70	2'494.98	2'538.21	2'486.71	-130.42	-153.19
	Enseignants <i>total</i>	6'768.50	6'661.67	6'700.05	6'518.46	6'825.84	6'527.04	6'705.15	6'460.58	6'592.90	6'511.52	6'607.58	6'398.72	-160.92	-262.94
		9'437.13	9'301.56	9'330.42	9'104.26	9'415.14	9'059.67	9'243.55	8'952.63	9'121.60	9'006.50	9'145.79	8'885.43	-291.34	-416.13

Université - SAFs - SRED / Moyennes annuelles, excepté l'OOFp et l'Université (situation au 31 décembre).

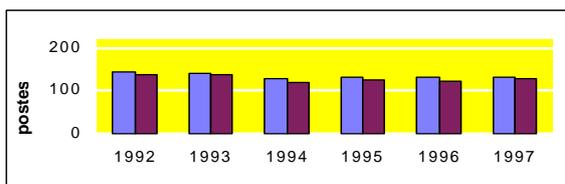
* Pour les années 1992 à 1993, on a tenu compte rétroactivement du transfert de certaines catégories de personnel (directeurs, inspecteurs, éducateurs et responsables d'institutions) des natures de postes enseignants à ceux de postes administratifs et techniques. Ces transferts (effectifs à partir de 1994) concernent principalement l'enseignement primaire et dans une moindre mesure le Cycle d'orientation et l'enseignement postobligatoire.

** A partir de 1995, il faut tenir compte du taux de pondération qui sont appliqués après coup aux postes budgétisés, tant pour les enseignants (0.33 % en 1995, 1.17 % en 1996, 1.00 % en 1997) que pour les non enseignants (1.00 % en 1995, 1.50 % en 1996, 3.1 % en 1997).

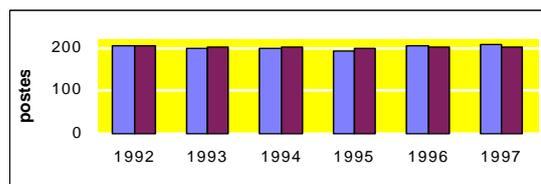
(1) Les données sur les enseignants ont été reconstituées rétrospectivement à partir des budgets et statistiques de l'Université, Polyclinique universitaire de médecine dentaire incluse.

Graphiques 9 : Evolution 1992-1997 des postes inscrits au budget et occupés pour le personnel administratif et technique, par unité budgétaire

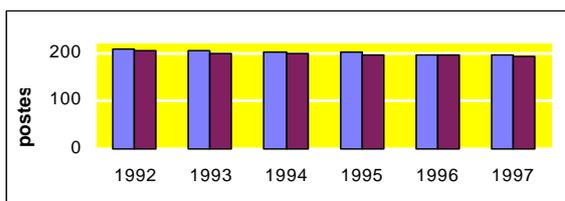
Services généraux



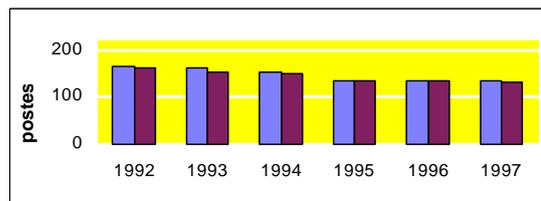
Enseignement primaire



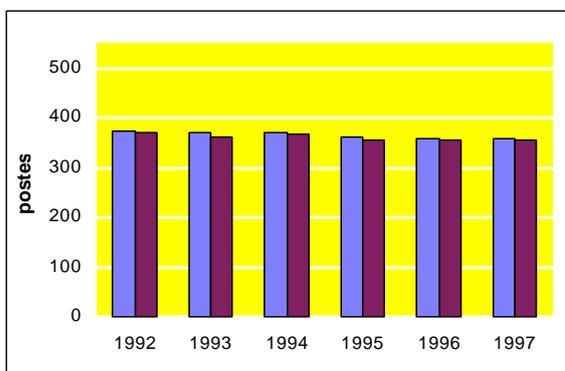
Cycle d'orientation



OOF

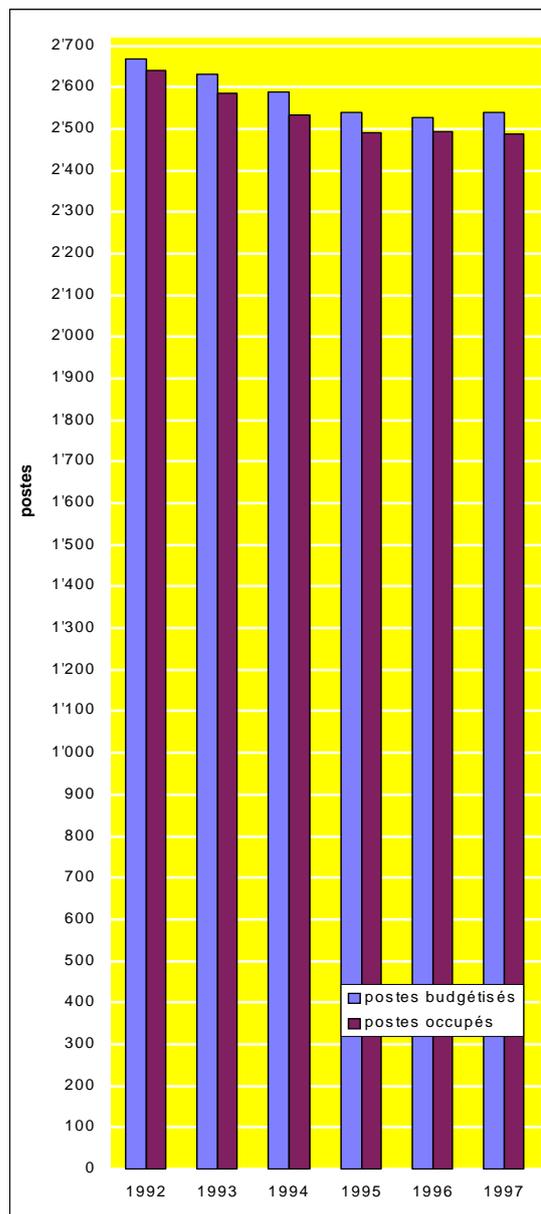


Enseignement postobligatoire

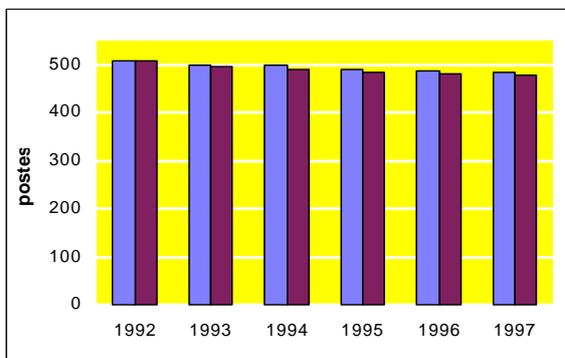


Le CEPSPE n'a pratiquement pas de personnel administratif

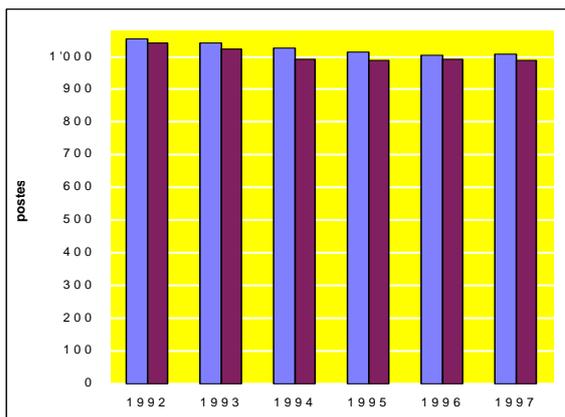
DIP



Office de la jeunesse

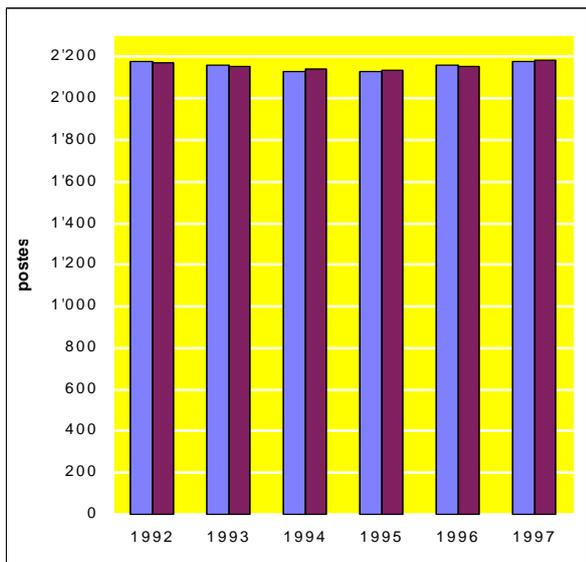


Université

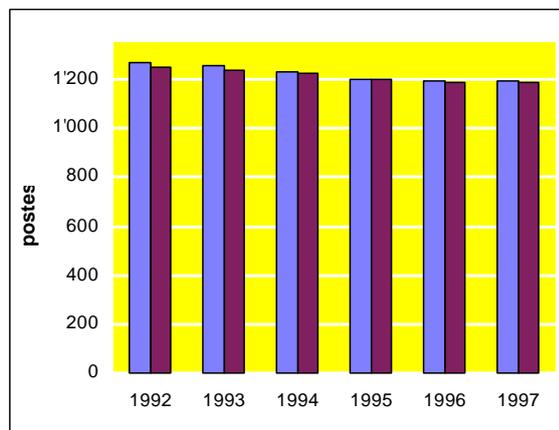


Graphiques 10 : Evolution 1992-1997 des postes inscrits au budget et occupés pour le personnel enseignant, par unité budgétaire

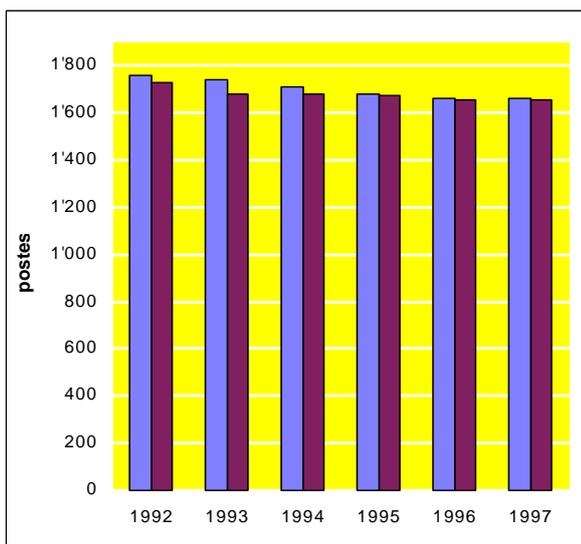
Enseignement primaire



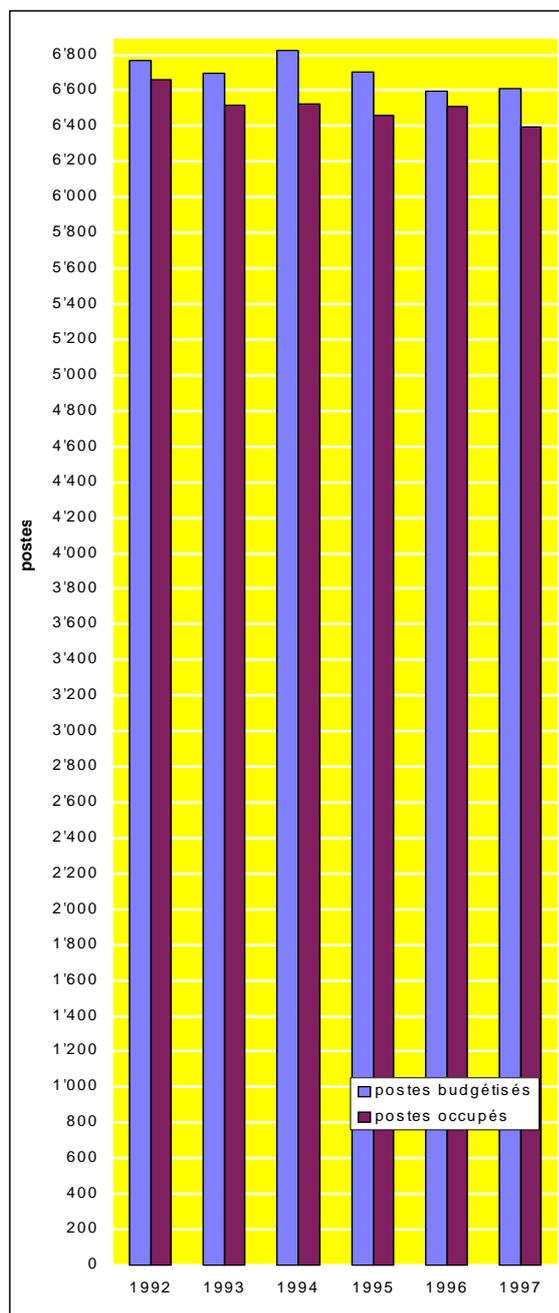
Cycle d'orientation



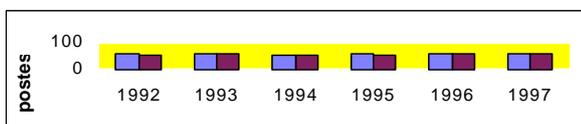
Enseignement postobligatoire



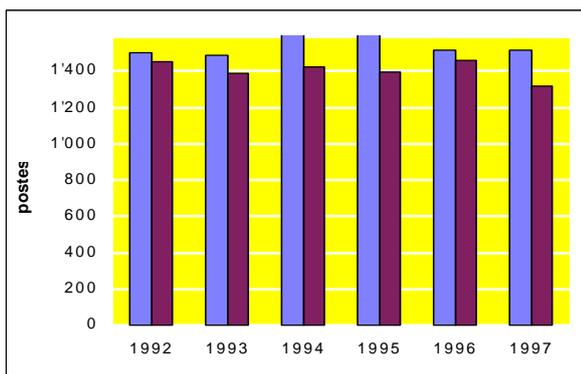
DIP



CEPSPE



Université



II.3 STRUCTURE DU PERSONNEL PAR FAMILLE DE FONCTIONS (tableaux 12-13, graphique 11)

Sur l'ensemble des postes recensés, 74.9% (6'830.8) sont dédiés à une fonction d'enseignement.

Sur un total de 11'431 personnes, le DIP compte 8'600 (75.2%) personnes rattachées à la famille de fonctions *enseignement*, 1'366 (11.9%) aux fonctions *administration*, 775 (6.9%) aux *paramédicaux et médicaux*, 361 (3.2%) aux *techniques*, 202 (1.8%) aux *scientifiques*, 140(1,2%) aux *manuels*.

Près de 8'319 (72.8%) des 11'431 salariés du DIP et des 8'600 personnes rattachées à la famille de fonctions *enseignement* sont des enseignants. Les enseignants représentent une part prépondérante à proprement parler des ordres d'enseignement : 90.6% pour l'enseignement primaire, 92% pour le Cycle d'orientation, 96.9% pour l'enseignement postobligatoire, 84,4% pour l'Université et 81% pour le CEPSPE.

Les cadres de l'enseignement sont relativement peu nombreux dans l'enseignement primaire (inspecteurs et directeurs), au Cycle d'orientation et dans l'enseignement postobligatoire. Les taux d'encadrement s'élèvent respectivement à 1.3%, 1.2% et 1.5% des personnes employées au sein des unités budgétaires respectives.

Le personnel administratif et technique, 24.8% du total des salariés, se répartit selon une palette très diversifiée de fonctions et de familles de fonctions. Parmi elles, la famille de fonctions *administration* occupe 11.9% du personnel. Pour les quatre unités que sont l'enseignement primaire, le Cycle d'orientation, l'enseignement postobligatoire et l'Université, le personnel regroupé dans la famille de fonctions *administration* occupe respectivement 2.9%, 7.4%, 8.3% et 16.8% du total des personnes employées. Ce pourcentage atteint 55.3% à l'OOF, 60.4% aux services généraux et 28.1% à l'Office de la jeunesse.

Les missions assumées par chacune des unités budgétaires et des structures de fonctionnement différentes expliquent ces écarts. A titre d'exemple, 392 (58%) des 673 salariés de l'Office de la jeunesse appartiennent à la famille de fonctions *paramédicaux et médicaux*. C'est le cas également de l'Université, dont l'environnement *médical et paramédicaux* et *technique* (notamment les Facultés de médecine et des sciences) et *scientifique* implique l'engagement de collaborateurs spécialisés. Ceux-ci représentent respectivement 8.4%, 5.3% et 3.5% de l'ensemble des 3'327 collaborateurs de l'Université.

Le groupe *manuels*, qui regroupe les métiers de logistique (dont notamment les aides de laboratoire et les techniciens-dentistes) occupe une place peu importante au sein du Département : 140 personnes, soit 1.2% de l'ensemble des personnes salariées.

Sources:

Tableau 12 :
extraction du fichier du personnel GIP (nov.97) - DIG / SAFs

Tableau 13 :
extraction du fichier du personnel GIP (nov.97) - DIG / SAFs

Graphique 11 :
extraction du fichier du personnel GIP (nov.97) - DIG / SAFs

Définitions :

L'éventail des familles de fonctions définies selon l'évaluation de l'Office du personnel de l'État est très diversifié, puisque représentant plus de 440 métiers ou fonctions.

Afin d'affiner les informations, quelques groupes majoritaires et non exhaustifs parmi les familles de fonctions ont été mis en valeur. La famille de fonctions *enseignement* est subdivisée en sous-familles *enseignants*, *cadres de l'enseignement* et *autres fonctions éducatives*. La famille de fonctions *administration* distingue les groupes de fonctions *secrétariat*, *bibliothécaires-documentalistes* et *commis administratifs*, la famille de fonctions *scientifiques*, les fonctions *informatiques* et *autres scientifiques*. Il en va de même pour les salariés *paramédicaux et médicaux* différenciés en *laborants* et *assistants sociaux* et pour les fonctions *techniques* dissociées en *assistants techniques*.

Tableau 12 : Les groupes de fonctions sont constitués selon l'évaluation des fonctions de l'Office du personnel de l'État.

Une personne est reliée à une famille de fonctions si elle exerce au moins une activité appartenant à cette famille de fonctions. Une personne ayant des activités reliées à différentes familles de fonctions sera comptabilisée plusieurs fois. L'addition des personnes pour chaque famille de fonction ne correspond pas aux totaux généraux des diverses unités budgétaires pour lesquelles les personnes sont comptabilisées une seule fois.

Tableau 13 : Les postes sont déterminés en équivalents plein-temps. Les chiffres en postes pour chaque famille de fonction et par unité budgétaire sont construits par l'addition des parts d'activités (définis en taux d'activité) du personnel.

Graphique 11 : Les données du graphique 11 font référence au tableau 13.

Tableau 12 : Répartition des personnes employées selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 1997
(selon l'évaluation des fonctions de l'Office du Personnel de l'Etat)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4)		dont :	ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES**	
	PERSONNES	%		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	3	2.0%				3	2.0%		
ECOLE PRIMAIRE	2'676	96.4%		2'517	90.6%	37	1.3%	122	4.4%
CYCLE D'ORIENTATION	1'504	88.0%		1'574	92.0%	21	1.2%	8	0.5%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'190	85.0%		2'497	96.9%	38	1.5%		
UNIVERSITE	2'099	63.1%		2'133	64.1%			3	0.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	49	7.3%						49	7.3%
CEPSPE	79	82.3%		81	84.4%				
OOPF									
TOTAL	8'600	75.2%		8'319	72.8%	99	0.9%	182	1.6%

UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION (5)		dont principalement :	SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS	
	PERSONNES	%		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	90	60.4%		36	24.2%	3	2.0%	37	24.8%
ECOLE PRIMAIRE	81	2.9%		46	1.7%	15	0.5%	15	0.5%
CYCLE D'ORIENTATION	127	7.4%		66	3.9%	26	1.5%	8	0.5%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	215	8.3%		114	4.4%	51	2.0%	28	1.1%
UNIVERSITE	560	16.8%		248	7.5%	136	4.1%	109	3.3%
OFFICE DE LA JEUNESSE	189	28.1%		91	13.5%	2	0.3%	39	5.8%
CEPSPE	16	16.7%		14	14.6%			2	2.1%
OOPF	88	55.3%		46	28.9%	5	3.1%	7	4.4%
TOTAL	1'366	11.9%		660	5.8%	238	2.1%	245	2.1%

UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX (7)		dont principalement :	LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX	
	PERSONNES	%		PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	1	0.0%					
ECOLE PRIMAIRE	19	1.1%				18	1.1%
CYCLE D'ORIENTATION	23	0.9%				24	0.9%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	280	8.4%		224	6.7%	2	0.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	392	58.2%				100	14.9%
CEPSPE	1	1.0%					
OOPF	59	37.1%				22	13.8%
TOTAL	775	6.8%		224	2.0%	164	1.4%

UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1)		dont principalement :	ASSISTANTS TECHNIQUES	
	PERSONNES	%		PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	7	4.7%			
ECOLE PRIMAIRE	6	0.2%		3	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	45	2.6%		39	2.3%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	127	4.9%		104	4.0%
UNIVERSITE	176	5.3%		90	2.7%
OFFICE DE LA JEUNESSE					
CEPSPE					
OOPF					
TOTAL	361	3.2%		236	2.1%

UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES (2)		dont :	INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES	
	PERSONNES	%		PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	45	30.2%		17	11.4%	28	18.8%
ECOLE PRIMAIRE	4	0.1%		3	0.1%	1	0.0%
CYCLE D'ORIENTATION	13	0.8%		5	0.3%	8	0.5%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	11	0.4%		11	0.4%		
UNIVERSITE	117	3.5%		67	2.0%	51	1.5%
OFFICE DE LA JEUNESSE	5	0.7%		3	0.4%	3	0.4%
CEPSPE	7	4.4%		7	4.4%		
OOPF							
TOTAL	202	1.8%		113	1.0%	89	0.8%

UNITE BUDGETAIRE	MANUELS (6)	
	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	1	0.7%
ECOLE PRIMAIRE	9	0.3%
CYCLE D'ORIENTATION	2	0.1%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	7	0.3%
UNIVERSITE	90	2.7%
OFFICE DE LA JEUNESSE	30	4.5%
CEPSPE	1	0.6%
OOPF		
TOTAL	140	1.2%

UNITE BUDGETAIRE	TOTAL	
	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	149	100.0%
ECOLE PRIMAIRE	2'777	100.0%
CYCLE D'ORIENTATION	1'710	100.0%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'577	100.0%
UNIVERSITE	3'327	100.0%
OFFICE DE LA JEUNESSE	673	100.0%
CEPSPE	96	100.0%
OOPF	159	100.0%
TOTAL*	11'431	100.0%

() numéros de la liste des fonctions selon la classification de l'Etat

* Dont 24 personnes appartenant aux familles de fonction "divers" et "juridique". ** Educateurs, animateurs (cf. annexe I).

SRED / Etat au 15.11.97

Tableau 13 : Répartition des postes occupés selon la famille de fonctions et l'unité budgétaire, en 1997
(selon l'évaluation des fonctions de l'Office du Personnel de l'Etat)

UNITE BUDGETAIRE	ENSEIGNEMENT (4)		ENSEIGNANTS		CADRES DE L'ENSEIGNEMENT		AUTRES FONCTIONS EDUCATIVES**	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	2.0	1.5%			2.0	1.5%		
ECOLE PRIMAIRE	2'333.5	97.0%	2'198.5	91.4%	36.9	1.5%	98.2	4.1%
CYCLE D'ORIENTATION	1'239.5	88.2%	1'211.2	86.2%	21.0	1.5%	7.3	0.5%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	1'736.6	84.5%	1'699.1	82.6%	37.5	1.8%		
UNIVERSITE	1'422.4	59.0%	1'419.4	58.8%			3.0	0.1%
OFFICE DE LA JEUNESSE	38.1	7.6%					38.1	7.6%
CEPSPE	58.7	82.1%	58.7	82.1%				
OOPF								
TOTAL	6'830.8	74.9%	6'586.9	72.2%	97.4	1.1%	146.5	1.6%

UNITE BUDGETAIRE	ADMINISTRATION(5)		SECRETARIAT		BIBLIOTHECAIRES/ DOCUMENTALISTES		COMMIS ADMINISTRATIFS	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	79.0	60.8%	30.8	23.7%	2.2	1.7%	32.7	25.2%
ECOLE PRIMAIRE	54.9	2.3%	25.6	1.1%	12.8	0.5%	11.6	0.5%
CYCLE D'ORIENTATION	96.4	6.9%	48.0	3.4%	18.4	1.3%	6.8	0.5%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	168.5	8.2%	88.7	4.3%	36.7	1.8%	22.6	1.1%
UNIVERSITE	432.3	17.9%	187.8	7.8%	94.0	3.9%	91.0	3.8%
OFFICE DE LA JEUNESSE	158.2	31.5%	73.5	14.6%	0.9	0.2%	32.1	6.4%
CEPSPE	11.8	16.5%	10.1	14.1%			1.8	2.4%
OOPF	74.5	55.0%	39.4	29.1%	4.5	3.3%	6.3	4.6%
TOTAL	1'075.5	11.8%	503.6	5.5%	169.4	1.9%	204.7	2.2%

UNITE BUDGETAIRE	PARAMEDICAUX & MEDICAUX(7)		LABORANTS		ASSISTANTS SOCIAUX	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	0.8	0.0%				
ECOLE PRIMAIRE	15.5	1.1%			14.5	1.0%
CYCLE D'ORIENTATION	14.6	0.7%			14.6	0.7%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	213.9	8.9%	176.2	7.3%	1.8	0.1%
UNIVERSITE	274.2	54.6%			79.8	15.9%
OFFICE DE LA JEUNESSE	1.0	1.4%				
CEPSPE	50.5	37.3%			21.6	15.9%
OOPF						
TOTAL	570.4	6.3%	176.2	1.9%	132.3	1.5%

UNITE BUDGETAIRE	TECHNIQUE (1)		ASSISTANTS TECHNIQUES	
	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	5.9	4.5%		
ECOLE PRIMAIRE	6.0	0.2%	3.0	0.1%
CYCLE D'ORIENTATION	40.4	2.9%	34.9	2.5%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	118.8	5.8%	96.4	4.7%
UNIVERSITE	163.5	6.8%	85.6	3.5%
OFFICE DE LA JEUNESSE				
CEPSPE				
OOPF				
TOTAL	334.6	3.7%	219.8	2.4%

UNITE BUDGETAIRE	SCIENTIFIQUES(2)		INFORMATIQUES		AUTRES SCIENTIFIQUES	
	POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	39.3	30.3%	16.8	12.9%	22.5	17.3%
ECOLE PRIMAIRE	2.9	0.1%	2.4	0.1%	0.5	0.0%
CYCLE D'ORIENTATION	10.8	0.8%	4.3	0.3%	6.6	0.5%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	10.0	0.5%	10.0	0.5%		
UNIVERSITE	104.8	4.3%	63.0	2.6%	41.8	1.7%
OFFICE DE LA JEUNESSE	4.5	0.9%	2.0	0.4%	2.5	0.5%
CEPSPE						
OOPF	5.5	4.1%	5.5	4.1%		
TOTAL	177.8	2.0%	104.0	1.1%	73.9	0.8%

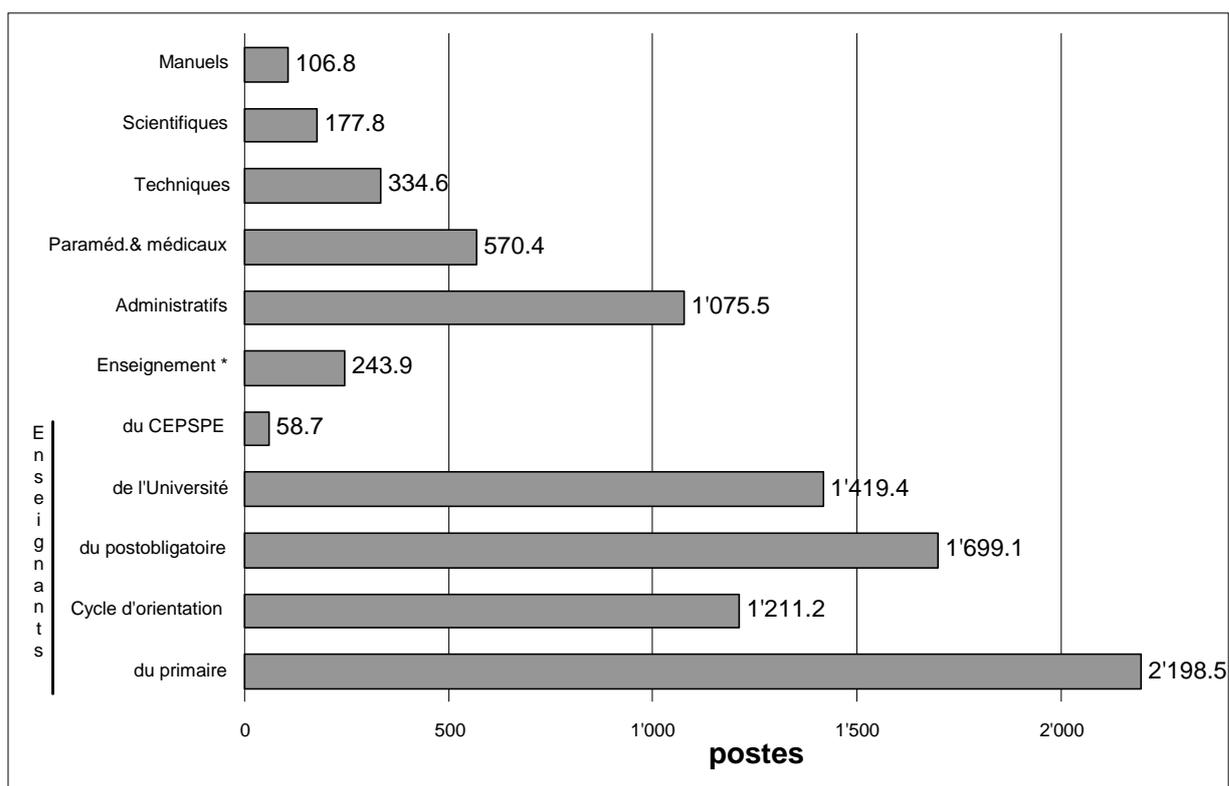
UNITE BUDGETAIRE	MANUELS(6)	
	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	1.0	0.8%
ECOLE PRIMAIRE	7.4	0.3%
CYCLE D'ORIENTATION	2.5	0.2%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	4.1	0.2%
UNIVERSITE	71.2	3.0%
OFFICE DE LA JEUNESSE	19.6	3.9%
CEPSPE		
OOPF	1.0	0.7%
TOTAL	106.8	1.2%

UNITE BUDGETAIRE	TOTAL	
	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	130.0	100%
ECOLE PRIMAIRE	2'405.4	100%
CYCLE D'ORIENTATION	1'405.0	100%
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'056.2	100%
UNIVERSITE	2'411.9	100%
OFFICE DE LA JEUNESSE	502.0	100%
CEPSPE	71.5	100%
OOPF	135.5	100%
TOTAL*	9'117.5	100%

() numéros de la liste des fonctions selon la classification de l'Etat
* Dont 21.6 postes appartenant aux familles de fonction " divers " et " juridique ".

** Educateurs, animateurs (cf. annexe I).

Graphique 11 : Répartition des postes occupés selon la famille de fonctions, en 1997



* Cadres de l'enseignement et autres fonctions éducatives, sans les enseignants.

SRED / Etat au 15.11.97

II.4 STATUTS DU PERSONNEL (tableaux 14-15, graphique 12)

90 enseignants sur 100 possèdent le statut de fonctionnaire.

Les fonctionnaires sont largement majoritaires parmi les enseignants (90.1%) et dans une moindre mesure au sein des non-enseignants (72.2% des personnes employées). Ces pourcentages sont encore supérieurs dans l'analyse par postes (respectivement 92.5 et 75.2%). Au sein du personnel administratif et technique, 88.9% des 3'149 personnes salariées sont au bénéfice d'un statut de personnel stabilisé du type fonctionnaire ou employé d'Etat (ce dernier statut inclut notamment les salariés frontaliers ou les personnes de nationalité étrangère établies dans le canton de Genève).

Au sein des ordres d'enseignement, le personnel *suppléant* représente 30% aux CEPSPE, 15% dans l'enseignement postobligatoire, 9% au Cycle d'orientation, 8% dans l'enseignement primaire. Ces taux dépendent largement des modes de fonctionnement de chaque unité d'enseignement (importance des charges à temps partiel) et des procédures de nomination des enseignants.

Sources:

Tableau 14 :
extraction du fichier du personnel GIP (nov.97) - DIG/SAFs.

Tableau 15 :
extraction du fichier du personnel GIP (nov.97) - DIG / SAFs.

Graphiques 12 :
extraction du fichier du personnel GIP (nov.97) - DIG / SAFs.

Définitions :

Les enseignants peuvent avoir trois types de statut : fonctionnaires, suppléants et candidats à l'enseignement. Les salariés d'*autres fonctions* sont différenciés selon quatre subdivisions : les fonctionnaires, les employés d'Etat, les auxiliaires administratifs et les agents spécialisés. Les apprentis et les stagiaires ne sont pas comptabilisés dans ce recensement.

Tableau 14 : La catégorie *autres fonctions* englobe le personnel administratif et technique (non-enseignants). Chaque personne est déterminée par un seul statut. Les personnes ayant des activités affectées dans différentes unités budgétaires sont comptabilisées plusieurs fois (une fois au maximum par unité budgétaire). Pour le total DIP, les personnes ne sont comptabilisées qu'une seule fois, ce qui ne correspond donc pas à l'addition des différentes subdivisions. De plus, des personnes ayant à la fois des activités enseignantes et non-enseignantes, le total général des personnes (11'431) ne correspond pas à l'addition des enseignants (8'319) et *autres fonctions* (3'149). Pour des raisons de comparabilité, on assimile le corps enseignant universitaire au statut de fonctionnaire.

Tableau 15 : Les postes sont déterminés en équivalents plein-temps. Les chiffres en postes pour chaque type de statut et par unité budgétaire sont déterminés par l'addition des parts d'activités (définis en taux d'activités) du personnel.

Graphiques 12 : Les données des graphiques sont tirées du tableau 12.

Graphiques 12 : Répartition des personnes employées par statut, en 1997

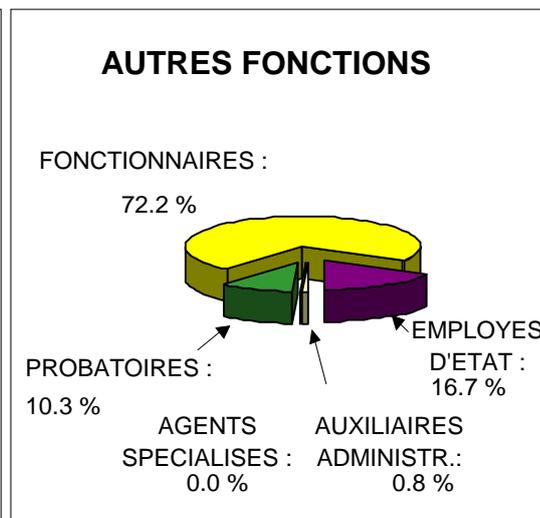
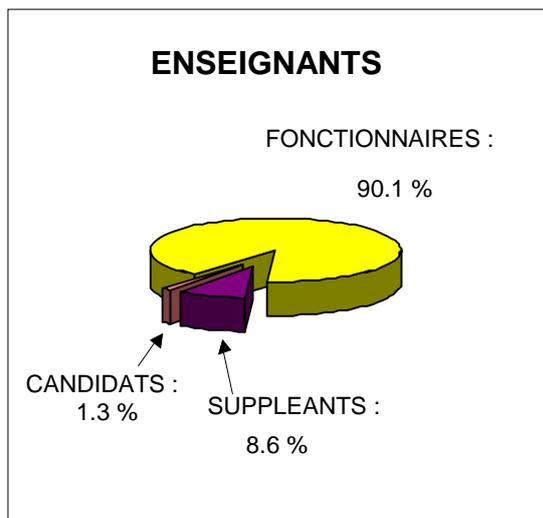
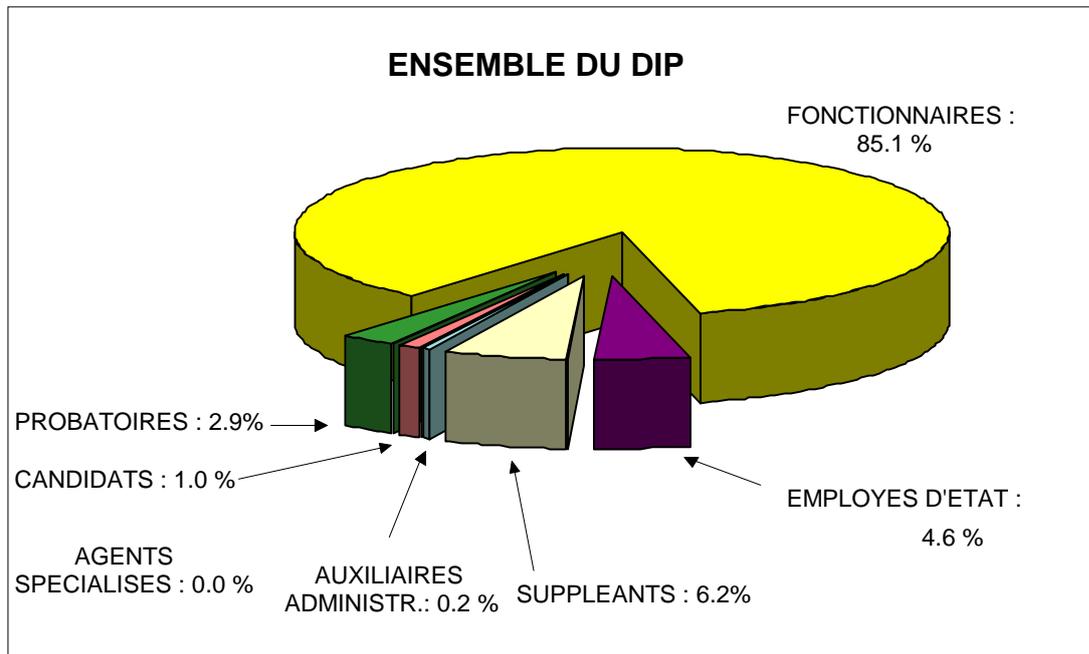


Tableau 14 : Répartition du nombre total de personnes employées par unité budgétaire, selon le statut et le type de fonction occupée, en 1997

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DE LA PERSONNE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL	
		PERSONNES	%	PERSONNES	%	PERSONNES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE			111	74.5%	111	74.5%
	EMPLOYE D'ETAT			14	9.4%	14	9.4%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			5	3.4%	5	3.4%
	AGENT SPECIALISE			1	0.7%	1	0.7%
	PROBATOIRE			18	12.1%	18	12.1%
	Total**			149	4.7%	149	1.3%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'316	92.0%	203	78.1%	2'519	90.7%
	EMPLOYE D'ETAT			26	10.0%	26	0.9%
	SUPPLEANT	201	8.0%	201	7.2%	201	7.2%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			3	1.2%	3	0.1%
	PROBATOIRE			28	10.8%	28	1.0%
	Total**	2'517	30.3%	260	8.3%	2'777	24.3%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'373	87.2%	199	84.7%	1'572	86.9%
	EMPLOYE D'ETAT			12	5.1%	12	0.7%
	SUPPLEANT	141	9.0%	141	7.8%	141	7.8%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			1	0.4%	1	0.1%
	CANDIDAT	60	3.8%	60	3.3%	60	3.3%
	PROBATOIRE			23	9.8%	23	1.3%
	Total**	1'574	18.9%	235	7.5%	1'809	15.8%
ENS. POST-OBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	2'007	80.4%	371	86.9%	2'378	81.3%
	EMPLOYE D'ETAT			16	3.7%	16	0.5%
	SUPPLEANT	378	15.1%	378	12.9%	378	12.9%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.						
	CANDIDAT	112	4.5%			112	3.8%
	PROBATOIRE			40	9.4%	40	1.4%
	Total**	2'497	30.0%	427	13.6%	2'924	25.6%
UNIVERSITE *	FONCTIONNAIRE	2'131	99.9%	837	65.4%	2'968	87.0%
	EMPLOYE D'ETAT			303	23.7%	303	8.9%
	SUPPLEANT	2	0.1%	2	0.1%	2	0.1%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			2	0.2%	2	0.1%
	AGENT SPECIALISE						
	PROBATOIRE			138	10.8%	138	4.0%
	Total**	2'133	25.6%	1'280	40.6%	3'413	29.9%
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			453	67.1%	453	67.1%
	EMPLOYE D'ETAT			143	21.2%	143	21.2%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			12	1.8%	12	1.8%
	PROBATOIRE			67	9.9%	67	9.9%
		Total**			675	21.4%	675
CEPSPE	FONCTIONNAIRE	57	70.4%	9	52.9%	66	67.3%
	EMPLOYE D'ETAT			6	35.3%	6	6.1%
	SUPPLEANT	24	29.6%	24	11.8%	24	24.5%
	PROBATOIRE			2	2.0%	2	2.0%
		Total**	81	1.0%	17	0.5%	98
OOFFP	FONCTIONNAIRE			127	79.9%	127	79.9%
	EMPLOYE D'ETAT			17	10.7%	17	10.7%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			1	0.6%	1	0.6%
	PROBATOIRE			14	8.8%	14	8.8%
		Total**			159	5.0%	159
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	7'493	90.1%	2'306	72.2%	9'799	85.1%
	EMPLOYE D'ETAT			535	16.7%	535	4.6%
	SUPPLEANT	714	8.6%	24	0.8%	714	6.2%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			1	0.0%	1	0.0%
	AGENT SPECIALISE						
	CANDIDAT	112	1.3%			112	1.0%
	PROBATOIRE			330	10.3%	330	2.9%
	Total***	8'319	100.0%	3'149	100.0%	11'431	100.0%

SRED / Etat au 15.11.97

*Pour des raisons pratiques de comparabilité, on assimile le corps universitaire au statut de fonctionnaire. Les statuts du personnel universitaire sont précisés dans l'annexe 2.

**Les pourcentages du total des unités sont calculés à partir des totaux généraux des postes et des personnes.

*** Total final sans les 47 apprentis occupés au sein du DIP.

Tableau 15 : Répartition du nombre total de postes occupés par unité budgétaire, selon le statut et le type de fonction occupée, en 1997

UNITE BUDGETAIRE	STATUT JURIDIQUE DU POSTE	ENSEIGNANTS		AUTRES FONCTIONS		TOTAL	
		POSTES	%	POSTES	%	POSTES	%
SERVICES GENERAUX	FONCTIONNAIRE			96.4	74.1%	96.4	74.1%
	EMPLOYE D'ETAT			13.0	10.0%	13.0	10.0%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			3.2	2.4%	3.2	2.4%
	AGENT SPECIALISE			1.0	0.8%	1.0	0.8%
	PROBATOIRE			16.5	12.7%	16.5	12.7%
	Total**			130.0	5.1%	130.0	1.4%
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	FONCTIONNAIRE	2'030.9	92.4%	164.0	79.2%	2'194.8	91.2%
	EMPLOYE D'ETAT			20.4	9.9%	20.4	0.8%
	SUPPLEANT	167.6	7.6%	167.6	7.0%	167.6	7.0%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			2.1	1.0%	2.1	0.1%
	PROBATOIRE			20.6	9.9%	20.6	0.9%
	Total**	2'198.5	33.4%	207.0	8.2%	2'405.4	26.4%
CYCLE D'ORIENTATION	FONCTIONNAIRE	1'098.1	90.7%	167.4	86.4%	1'265.4	90.1%
	EMPLOYE D'ETAT			7.4	3.8%	7.4	0.5%
	SUPPLEANT	81.1	6.7%	81.1	5.8%	81.1	5.8%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			1.0	0.5%	1.0	0.1%
	CANDIDAT	32.0	2.6%	32.0	2.3%	32.0	2.3%
	PROBATOIRE			18.1	9.3%	18.1	1.3%
	Total**	1'211.2	18.4%	193.8	7.7%	1'405.1	15.4%
ENS. POST-OBLIGATOIRE	FONCTIONNAIRE	1'500.6	88.3%	315.8	88.4%	1'816.4	88.3%
	EMPLOYE D'ETAT			13.2	3.7%	13.2	0.6%
	SUPPLEANT	153.2	9.0%	153.2	7.4%	153.2	7.4%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.						
	CANDIDAT	45.4	2.7%			45.4	2.2%
	PROBATOIRE			28.1	7.9%	28.1	1.4%
	Total**	1'699.1	25.8%	357.0	14.1%	2'056.2	22.6%
UNIVERSITE *	FONCTIONNAIRE	1'418.0	99.9%	698.8	70.4%	2'116.7	87.8%
	EMPLOYE D'ETAT			194.2	19.6%	194.2	8.0%
	SUPPLEANT	1.4	0.1%	1.4	0.1%	1.4	0.1%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			1.1	0.1%	1.1	0.0%
	AGENT SPECIALISE						
	PROBATOIRE			98.6	9.9%	98.6	4.1%
	Total**	1'419.4	21.5%	992.5	39.2%	2'411.9	26.5%
OFFICE DE LA JEUNESSE	FONCTIONNAIRE			345.2	68.8%	345.2	68.8%
	EMPLOYE D'ETAT			96.7	19.3%	96.7	19.3%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			8.8	1.7%	8.8	1.7%
	PROBATOIRE			51.4	10.2%	51.4	10.2%
		Total**			502.0	19.8%	502.0
CEPSPE	FONCTIONNAIRE	43.5	74.1%	6.7	52.3%	50.2	70.2%
	EMPLOYE D'ETAT			4.6	35.9%	4.6	6.4%
	SUPPLEANT	15.2	25.9%	15.2	11.7%	15.2	21.3%
	PROBATOIRE			1.5	11.7%	1.5	2.1%
		Total**	58.7	0.9%	12.8	0.5%	71.5
OOFFP	FONCTIONNAIRE			108.4	80.0%	108.4	80.0%
	EMPLOYE D'ETAT			13.4	9.9%	13.4	9.9%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			1.0	0.7%	1.0	0.7%
	PROBATOIRE			12.8	9.4%	12.8	9.4%
		Total**			135.5	5.4%	135.5
TOTAL DIP	FONCTIONNAIRE	6'091.0	92.5%	1'902.5	75.2%	7'993.5	87.7%
	EMPLOYE D'ETAT			362.7	14.3%	362.7	4.0%
	SUPPLEANT	418.5	6.4%	17.0	0.7%	418.5	4.6%
	AUXILIAIRE ADMINISTR.			1.0	0.0%	1.0	0.0%
	AGENT SPECIALISE						
	CANDIDAT	77.4	1.2%	77.4	0.8%	77.4	0.8%
	PROBATOIRE			247.4	9.8%	247.4	2.7%
	Total	6'586.9	100.0%	2'530.6	100.0%	9'117.5	100.0%

SRED / Etat au 15.11.97

II.5 TAUX D'ACTIVITÉ (tableau 16, graphique 13)

Un taux d'activité inférieur à 80% pour le personnel administratif et technique faisant partie des classes 10 et moins.

Parmi le personnel administratif et technique, le taux d'activité tend à augmenter à mesure qu'on s'élève sur l'échelle des classes de traitement. Il est inférieur à 80% jusqu'à la classe 10, se situe entre 80 et 90% entre les classes 11 à 22 et dans le voisinage du plein-temps à partir de la classe 26 (effectifs faibles). Le taux d'activité moyen des femmes est systématiquement inférieur à celui des hommes entre les classes de traitement 8 et 23. En dessous et en dessus, les différences selon le sexe s'estompent.

Dans le personnel enseignant, les taux d'activité sont globalement inférieurs à ceux du personnel administratif et technique. Les différences entre hommes et femmes sont nettement plus faibles dans l'ensemble et on n'observe pas de relation simple entre taux d'activité moyen et classe de traitement. Les enseignants primaires (classe 16) travaillent en moyenne à un taux proche du plein temps (0.9) et supérieur à celui des enseignants secondaires (classe 20 ; 0.8). Les assistants de l'Université (classe 8) ont un taux d'occupation moyen de 0,65 et les enseignants de la classe 23 (chargés de cours) de 0.57 seulement, tandis que les professeurs d'Université (classe 30) ont un taux d'activité moyen de 90%. Dans l'enseignement postobligatoire, on tiendra toutefois compte du fait que les moyennes observées sont assez fictives dans la mesure où, particulièrement dans l'enseignement postobligatoire et universitaire, un grand nombre de spécialistes se voient offrir des postes à temps très partiel.

Sources:

Tableau 16 :
extraction du fichier du personnel
GIP (nov.97) - DIG / SAFs

Graphiques 13 :
extraction du fichier du personnel
GIP (nov.97) - DIG / SAFs

Définitions :

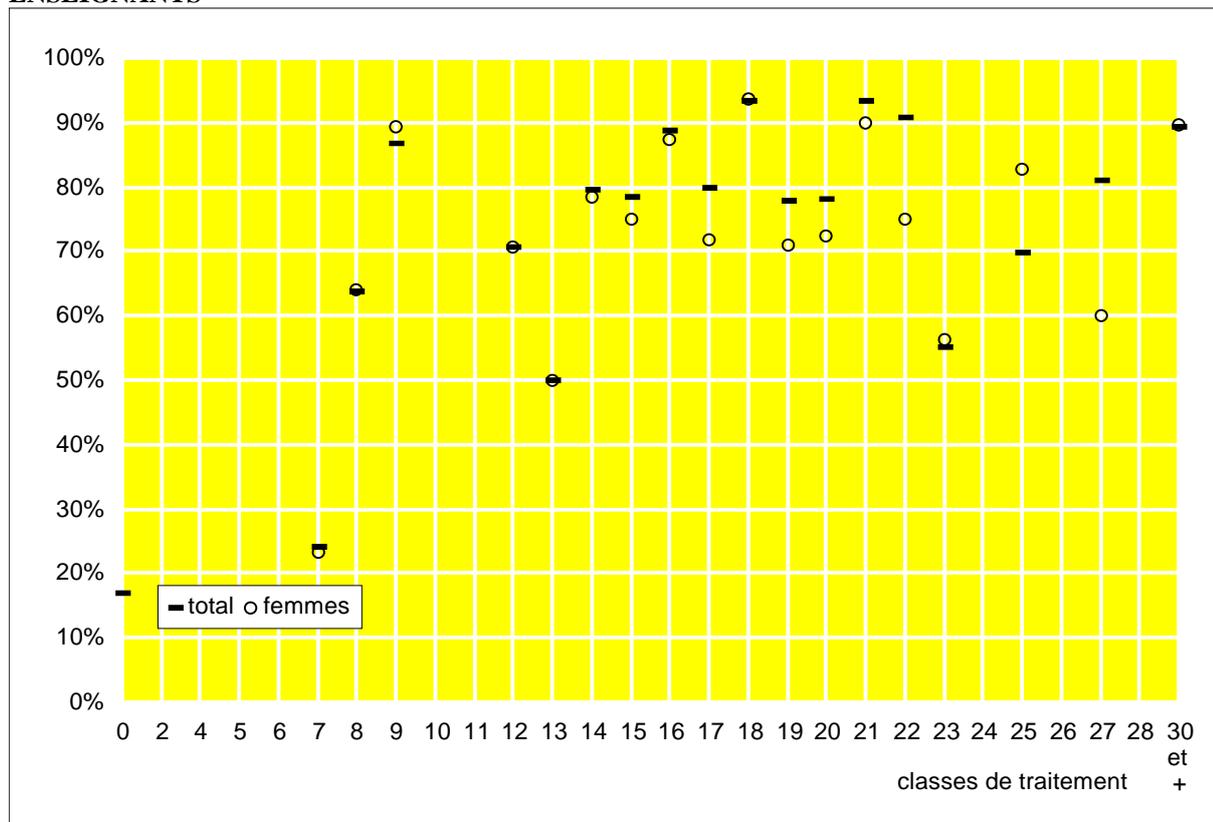
Le ratio poste par personne détermine le taux d'activité moyen : lorsque le nombre de postes est identique à celui des personnes qui les occupent, le taux d'activité moyen est de 100% (ratio =1). Ce ratio est fourni dans le graphique 13 selon la classe de traitement et dans le tableau 16 selon les familles de fonctions.

Tableau 16 : Pour obtenir le ratio personnes/postes par sexe, pour le total du personnel et par famille de fonctions, on divise le nombre de personnes par le nombre de postes équivalents plein-temps intégrés dans les diverses familles de fonctions. Le taux d'activité moyen est l'inverse du ratio personnes/postes.

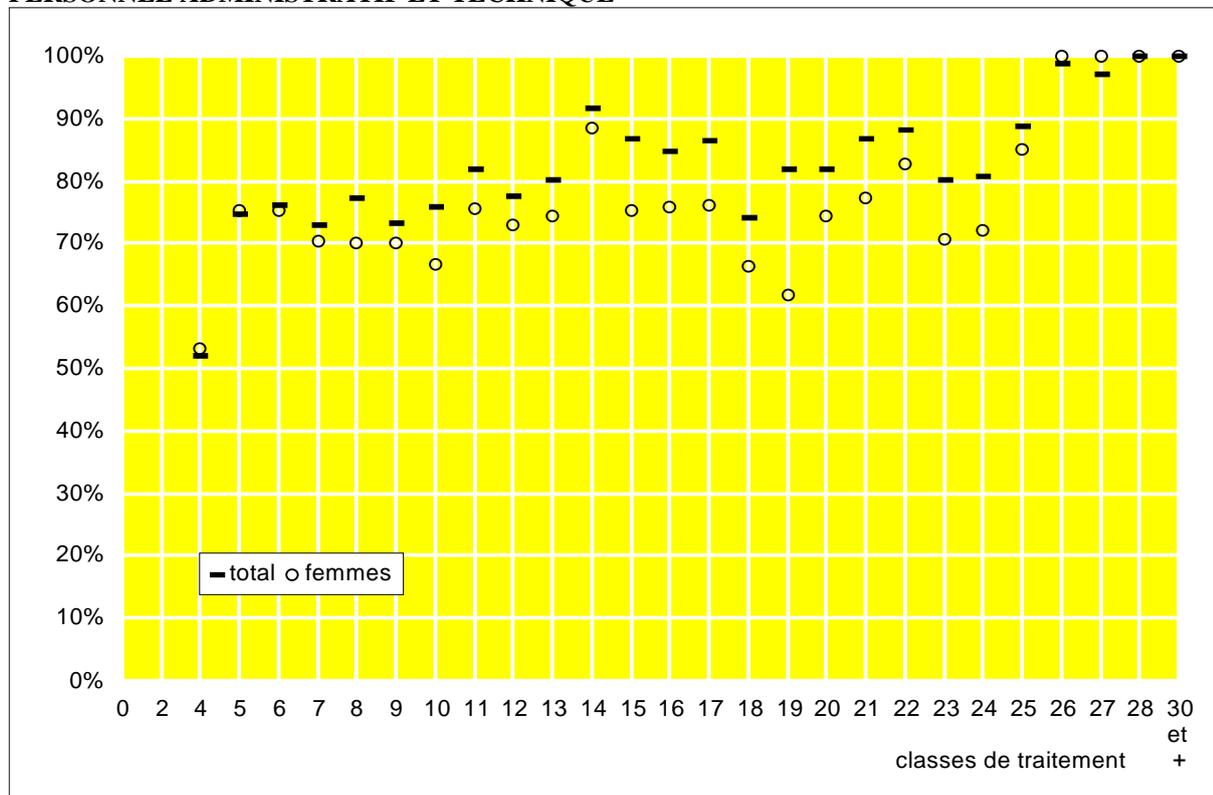
Graphiques 13 : Les données des graphiques résultent des tableaux 9 et 10.

Graphiques 13 : Taux d'activité moyen du personnel selon le sexe et la classe de fonction (calculé selon le rapport postes/personnes), en 1997

ENSEIGNANTS



PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE



La classe 0 inclut les " non-classés ".

Tableau 16 :

Taux d'activité moyen et ratio emploi par poste, selon la famille de fonctions et le sexe, en 1997

	<i>Ratio personnes/postes</i>			<i>Taux d'activité moyen</i>		
	Hommes	Femmes	total	Hommes	Femmes	total
ENSEIGNANTS:	1.35	1.33	1.34	0.74	0.75	0.75
Enseignement primaire	1.06	1.16	1.14	0.94	0.86	0.87
Cycle d'Orientation	1.20	1.39	1.30	0.83	0.72	0.77
Enseignement postobligatoire	1.42	1.57	1.47	0.71	0.64	0.68
Université	1.48	1.55	1.50	0.68	0.64	0.67
CEPSE	1.24	1.45	1.38	0.81	0.69	0.72
AUTRES FONCTIONS:						
Services généraux	1.05	1.24	1.15	0.96	0.81	0.87
Enseignement primaire	1.06	1.39	1.26	0.94	0.72	0.80
Cycle d'Orientation	1.06	1.36	1.21	0.94	0.73	0.82
Enseignement postobligatoire	1.07	1.34	1.20	0.93	0.75	0.84
Université	1.10	1.35	1.24	0.91	0.74	0.80
Office de la jeunesse	1.18	1.41	1.34	0.85	0.71	0.74
CEPSE	1.00	1.36	1.33	1.00	0.74	0.75
OOF	1.06	1.27	1.17	0.95	0.79	0.85
TOTAL	1.20	1.30	1.25	0.83	0.77	0.80

SRED / Etat au 15.11.97

*Voir définition en annexes

PARTIE III

VARIABLES

SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

III.1 STRUCTURE PAR ÂGE ET PAR SEXE DU PERSONNEL

Près de 2'777 des 8'319 enseignants ont plus de 50 ans, soit 1 enseignant sur 3.

Au 15 novembre 1997, 11'431 personnes étaient rémunérées par le Département de l'instruction publique. Sur ce total, les effectifs du personnel enseignant s'élevaient à 8'319 personnes pour 3'149 personnes appartenant au personnel administratif et technique.

L'âge moyen de 43.7 ans (cf. graphiques 14) reflète la symétrie des pyramides des âges riches en effectifs autour de la quarantaine, le poids des classes d'âge s'alourdissant vers les 45-50 ans. Cette tendance touche d'une manière égale l'ensemble des unités d'enseignement et de formation : primaire, Cycle d'orientation, postobligatoire et Université, mais également le personnel occupant d'*autres fonctions* au sein du DIP.

Les femmes sont majoritaires au sein du personnel enseignant dans son ensemble (54%). La part des femmes varie toutefois fortement selon les ordres d'enseignement. Dans l'enseignement primaire et au Cycle d'orientation, ce taux s'élève respectivement à 83% et 55% de l'ensemble des enseignants, pour atteindre 38% et 34% dans l'enseignement postobligatoire et à l'Université. Le rapport hommes-femmes s'équilibre donc au Cycle d'orientation et s'inverse dans l'enseignement postobligatoire, la dominante masculine marquant fortement l'Université. Outre son fort taux de féminisation (64%), le personnel non-enseignant se caractérise par un **âge moyen** plus élevé (45.2 ans) que celui des enseignants (43.7 ans).

Le **vieillessement du personnel** administratif et technique est donc plus fort que celui du personnel enseignant : 1'236 des 3'149 salariés, soit 39.2%, ont *plus de 50 ans*, contre 2'777 (33.4%) des 8'225 enseignants (765 personnes (30.3%) dans l'enseignement primaire, 520 (33%) personnes au Cycle d'orientation, 1032 (41.3%) dans l'enseignement postobligatoire et 621 (29.1%) à l'Université).

A titre de comparaison, les effectifs des *plus de 60 ans* s'élèvent à 29, 42, 134 et 147 enseignant(e)s respectivement dans les ordres d'enseignement primaire, au Cycle d'orientation, dans le postobligatoire et à l'Université. Ces données mettent en évidence la problématique de la relève du personnel enseignant à court et moyen terme.

Un nombre total de 826 (9.9%) des 8'319 enseignants possèdent le statut *non nommé*, pour 355 (11.3%) des 3'149 salariés du personnel administratif et technique.

Ce taux atteint 20% dans l'enseignement postobligatoire, certains enseignants occupant des fonctions à temps partiel (inférieur à 50%) et ne pouvant de ce fait être nommés. A l'Université, ce taux atteint 46.2% en raison principalement du statut particulier des assistants et maîtres-assistants aux contrats à durée déterminée.

Comme on pouvait s'y attendre, la proportion des personnes nommées s'accroît avec l'âge. La part des femmes non nommées est sensiblement équivalente à celle des hommes au sein des ordres d'enseignement, à l'exception de l'Université où ce taux atteint 60.7% (441) des 727 femmes enseignantes. Au sein du personnel non-enseignant, le rapport hommes/femmes non nommés reste semblable à celui du personnel enseignant considéré dans son ensemble.

Sources :

Tableaux 17-22 :
extraction du fichier du personnel GIP (nov.97) - DIG / SAFs.

Graphiques 14 :
extraction du fichier du personnel GIP (nov.97) DIG / SAFs.

Définitions :

Tableaux 17-22 : La détermination du statut fait référence au tableau 14. Les fonctionnaires et les employés au bénéfice d'une garantie d'emploi sont considérés comme *nommés*. Les autres catégories de personnel (suppléants, auxiliaires, candidats et employés en période probatoire) sont définis comme *non nommés*.

Pour l'enseignement primaire, le Cycle d'orientation, l'enseignement postobligatoire, les enseignants fonctionnaires ou ayant la garantie d'emploi sont considérés comme enseignants *nommés*. Les suppléants et les candidats à l'enseignement apparaissent dans la catégorie des enseignants *non nommés*.

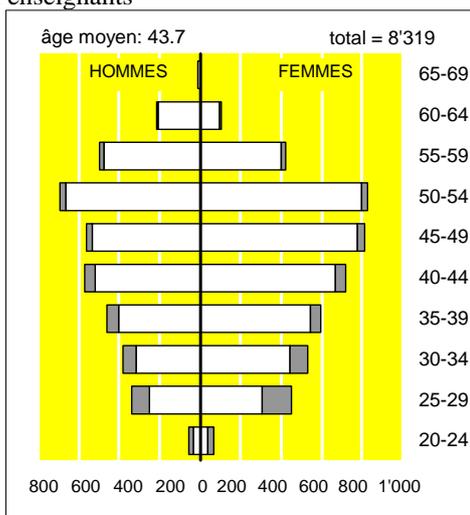
A l'Université, on inclut les membres du corps professoral dans la catégorie *nommés* et les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche au statut précaire comme des *non nommés*. Dans la première catégorie se trouvent le corps professoral, les maîtres et suppléants d'enseignement et de recherche, les suppléants chargés de cours et les chargés d'enseignement. Dans la seconde sont regroupés les maîtres-assistants et les assistants.

La répartition du personnel selon le statut et le sexe est dénombrée en personnes. La détermination du total du personnel enseignant comptabilise chaque enseignant indépendamment de son lieu d'activité. Certains enseignants ayant des activités dans différents ordres d'enseignement, le total des enseignants ne correspond donc pas à la somme des enseignants comptabilisées dans les diverses unités budgétaires.

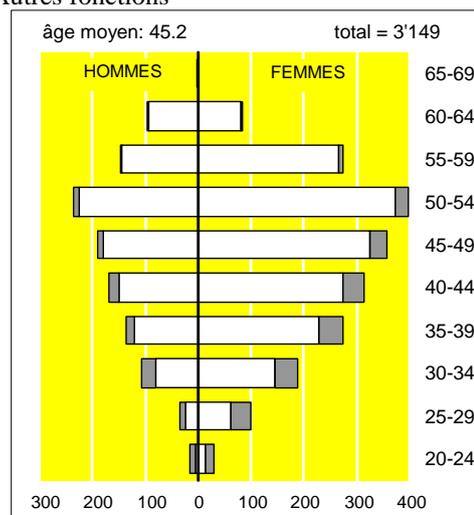
Graphiques 14 : Les données font références aux tableaux 17- 22.

Graphiques 14 : Répartition du personnel selon le statut et le sexe par tranche d'âge quinquennale, en 1997

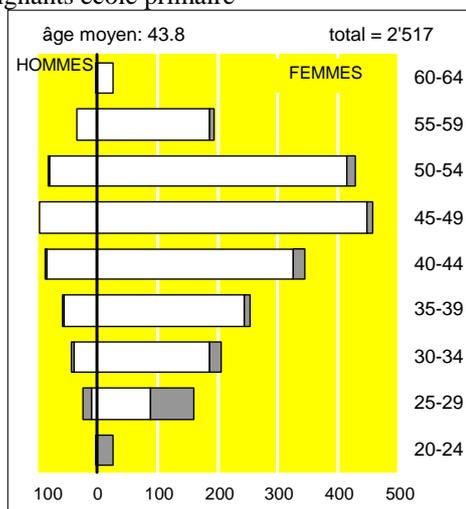
Total enseignants



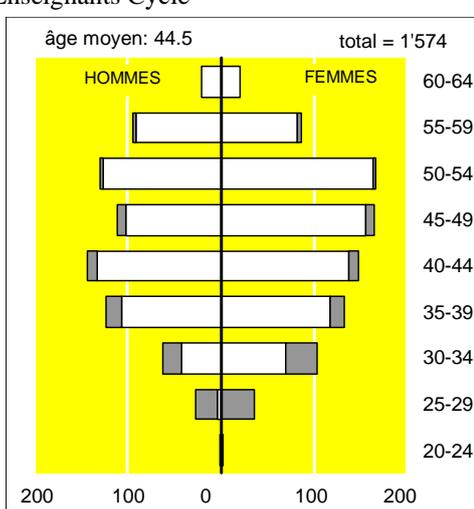
Autres fonctions



Enseignants école primaire



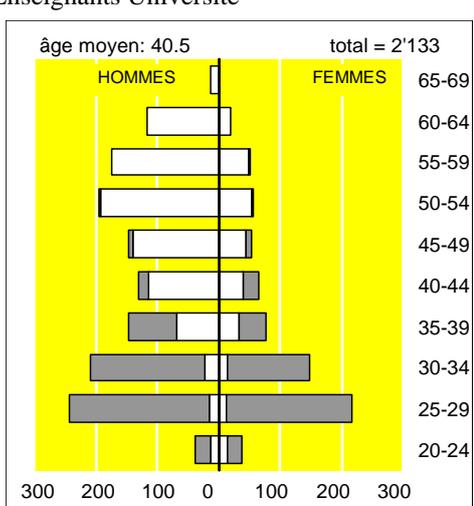
Enseignants Cycle



Enseignants écoles postobligatoires



Enseignants Université



□ Nommés ■ Non nommés

SRED / Etat au 15.11.97

* Pour l'enseignement primaire, le Cycle d'orientation, l'enseignement postobligatoire, les enseignants fonctionnaires ou ayant la garantie d'emploi sont déterminés comme enseignants nommés. Les suppléants et les candidats à l'enseignement sont dans la catégorie des enseignants non nommés.

A l'Université, on distingue les enseignants stabilisés inclus dans la catégorie nommés. Les collaborateurs au statut précaire sont regroupés dans les non nommés. Dans la première catégorie se trouve le corps professoral, les maîtres et suppléants d'enseignement et de recherche et les chargés d'enseignement. Dans la seconde sont regroupés uniquement les maîtres-assistants et les assistants.

Répartition du personnel du DIP selon l'âge, le sexe et le statut par tranche d'âge quinquennale, en 1997

Tableau 17 : Répartition du personnel enseignant (CEPSPE compris)

Tranche d'âge	HOMMES			FEMMES			TOTAL			TOTAL
	NOMMES	NON-NOMMES	%	NOMMES	NON-NOMMES	%	HOMMES	FEMMES	%	
20-24	37	19	33.9 %	38	33	46.5 %	56	71	55.9 %	127
25-29	254	82	24.4 %	307	144	31.9 %	336	451	57.3 %	787
30-34	313	67	17.6 %	444	88	16.5 %	380	532	58.3 %	912
35-39	402	61	13.2 %	548	44	7.4 %	463	592	56.1 %	1'055
40-44	521	46	8.1 %	666	53	7.4 %	567	719	55.9 %	1'286
45-49	534	31	5.5 %	775	35	4.3 %	565	810	58.9 %	1'375
50-54	660	34	4.9 %	800	30	3.6 %	694	830	54.5 %	1'524
55-59	475	21	4.2 %	402	21	5.0 %	496	423	46.0 %	919
60-64	206	11	5.1 %	97	5	4.9 %	217	102	32.0 %	319
65-69	14	1	6.7 %	0	0	0.0 %	15	0	0.0 %	15
TOTAL	3'416	373	9.8 %	4'077	453	10.0 %	3'789	4'530	54.5 %	8'319

Tableau 19 : Répartition du nombre d'enseignants de l'enseignement primaire

Tranche d'âge	HOMMES			FEMMES			TOTAL			TOTAL
	NOMMES	NON-NOMMES	%	NOMMES	NON-NOMMES	%	HOMMES	FEMMES	%	
20-24	0	1	100%	1	25	96.2 %	1	26	96.3 %	27
25-29	10	13	56.5 %	88	73	45.3 %	23	161	87.5 %	184
30-34	39	3	7.1 %	186	20	9.7 %	42	206	83.1 %	248
35-39	55	3	5.2 %	244	9	3.6 %	58	253	81.4 %	311
40-44	84	1	1.2 %	325	19	5.5 %	85	344	80.2 %	429
45-49	96	0	0.0 %	447	10	2.2 %	96	457	82.6 %	553
50-54	78	2	2.5 %	415	14	3.3 %	80	429	84.3 %	509
55-59	34	0	0.0 %	186	7	3.6 %	34	193	85.0 %	227
60-64	2	0	0.0 %	26	1	3.7 %	2	27	93.1 %	29
65-69	0	0	0.0 %	0	0	0.0 %	0	0	0.0 %	0
TOTAL	398	23	5.5 %	1'918	178	8.5 %	421	2'096	83.3 %	2'517

Tableau 21 : Répartition du nombre d'enseignants de l'enseignement postobligatoire

Tranche d'âge	HOMMES			FEMMES			TOTAL			TOTAL
	NOMMES	NON-NOMMES	%	NOMMES	NON-NOMMES	%	HOMMES	FEMMES	%	
20-24	0	17	100%	0	6	100%	17	6	26.1 %	23
25-29	1	52	98.1 %	1	51	98.1 %	53	52	49.5 %	105
30-34	30	49	62.0 %	42	46	52.3 %	79	88	52.7 %	167
35-39	126	49	28.0 %	112	25	18.2 %	175	137	43.9 %	312
40-44	214	38	15.1 %	159	26	14.1 %	252	185	42.3 %	437
45-49	237	25	9.5 %	142	17	10.7 %	262	159	37.8 %	421
50-54	315	33	9.5 %	181	10	5.2 %	348	191	35.4 %	539
55-59	236	20	7.8 %	93	10	9.7 %	256	103	28.7 %	359
60-64	86	11	11.3 %	30	4	11.8 %	97	34	26.0 %	131
65-69	2	1	33.3 %	0	0	0.0 %	3	0	0.0 %	3
TOTAL	1'247	295	19.1 %	760	195	20.4 %	1'542	955	38.2 %	2'497

SRED / Etat au 15.11.97

Tableau 18 : Répartition du personnel non enseignant

Tranche d'âge	HOMMES			FEMMES			TOTAL			TOTAL
	NOMMES	NON-NOMMES	%	NOMMES	NON-NOMMES	%	HOMMES	FEMMES	%	
15-19	0	0	0.0 %	0	1	100%	0	1	100%	1
20-24	6	11	64.7 %	14	16	53.3 %	17	30	63.8 %	47
25-29	24	10	29.4 %	63	36	36.4 %	34	99	74.4 %	133
30-34	80	26	24.5 %	145	42	22.5 %	106	187	63.8 %	293
35-39	120	17	12.4 %	229	44	16.1 %	137	273	66.6 %	410
40-44	149	19	11.3 %	274	39	12.5 %	168	313	65.1 %	481
45-49	179	11	5.8 %	326	32	8.9 %	190	358	65.3 %	548
50-54	224	11	4.7 %	374	23	5.8 %	235	397	62.8 %	632
55-59	145	3	2.0 %	265	10	3.6 %	148	275	65.0 %	423
60-64	94	2	2.1 %	81	2	2.4 %	96	83	46.4 %	179
65-69	1	0	0.0 %	1	0	0.0 %	1	1	50.0 %	2
TOTAL	1'022	110	10.8 %	1'772	245	12.1 %	1'132	2'017	64.1 %	3'149

Tableau 20 : Répartition du nombre d'enseignants du Cycle d'Orientation

Tranche d'âge	HOMMES			FEMMES			TOTAL			TOTAL
	NOMMES	NON-NOMMES	%	NOMMES	NON-NOMMES	%	HOMMES	FEMMES	%	
20-24	0	1	100%	0	2	100%	1	2	66.7 %	3
25-29	4	23	85.2 %	1	35	97.2 %	27	36	57.1 %	63
30-34	42	20	32.3 %	70	34	32.7 %	62	104	62.7 %	166
35-39	107	16	13.0 %	118	14	10.6 %	123	132	51.8 %	255
40-44	132	12	8.3 %	137	11	7.4 %	144	148	50.7 %	292
45-49	102	9	8.1 %	155	9	5.5 %	111	164	59.6 %	275
50-54	127	3	2.3 %	163	3	1.8 %	130	166	56.1 %	296
55-59	91	4	4.2 %	82	5	5.7 %	95	87	47.8 %	182
60-64	21	0	0.0 %	21	0	0.0 %	21	21	50.0 %	42
65-69	0	0	0.0 %	0	0	0.0 %	0	0	0.0 %	0
TOTAL	626	88	12.3 %	747	113	13.1 %	714	860	54.6 %	1'574

Tableau 22 : Répartition du nombre d'enseignants de l'Université

Tranche d'âge	HOMMES			FEMMES			TOTAL			TOTAL
	NOMMES	NON-NOMMES	%	NOMMES	NON-NOMMES	%	HOMMES	FEMMES	%	
20-24	13	24	64.9 %	16	21	56.8 %	37	37	50.0 %	74
25-29	15	228	93.8 %	12	206	94.5 %	243	218	47.3 %	461
30-34	21	188	90.0 %	15	133	89.9 %	209	148	41.5 %	357
35-39	67	80	54.4 %	34	43	55.8 %	147	77	34.4 %	224
40-44	113	18	13.7 %	40	26	39.4 %	131	66	33.5 %	197
45-49	140	5	3.4 %	44	10	18.5 %	145	54	27.1 %	199
50-54	193	1	0.5 %	55	1	1.8 %	194	56	22.4 %	250
55-59	173	0	0.0 %	50	1	2.0 %	173	51	22.8 %	224
60-64	115	0	0.0 %	20	0	0.0 %	115	20	14.8 %	135
65-69	12	0	0.0 %	0	0	0.0 %	12	0	0.0 %	12
TOTAL	862	544	38.7 %	286	441	60.7 %	1'406	727	34.1 %	2'133

III.2 ORIGINE DU PERSONNEL DU DIP (tableaux 23-24)

*Un personnel à 88%
de nationalité suisse.*

Le personnel du DIP est en très grande majorité de nationalité suisse (88%). Rappelons que pour des raisons de pénurie de personnel qualifié, le DIP a dû faire appel à des collaborateurs de nationalité étrangère au cours de ces deux dernières décennies. L'Université connaît le plus fort taux d'étrangers (29.4%) en raison de son bassin de recrutement nécessairement international et de personnes hautement qualifiées. En revanche, seul(e)s 2.8% des instituteurs(-rices) sont d'origine étrangère(s). Dans les services généraux, à l'Office de la jeunesse et aux CEPSPE, ce taux atteint ou dépasse les 10% (respectivement 12.1%, 12.6% et 16.4%).

Les Suisses sont largement majoritaires dans les fonctions administratives (91%), et techniques (93%) et de l'enseignement (94%).

La part des collaborateurs de nationalité étrangère du DIP varie selon les familles de fonctions. Elle dépend largement du secteur professionnel dans lequel les salariés du DIP sont employés. D'une manière générale, les professions exigeant des qualifications spécifiques et pointues ont recouru à des collaborateurs d'origine étrangère. C'est le cas pour l'enseignement universitaire avec 29.4% d'étrangers ou celui des fonctions scientifiques avec 23 % et médicales et paramédicales (16.2%).

Sources :

Tableau 23 :
extraction du fichier du personnel
GIP (nov.97) - DIG / SAFs.

Tableau 24 :
extraction du fichier du personnel
GIP (nov.97) - DIG / SAFs.

Définitions :

Les nationalités du personnel sont analysées par secteurs d'activités (tableau 23) et par familles de fonctions (tableau 24).

Tableau 23 :
Chaque personne (suisse ou étrangère) est affectée à une unité budgétaire si elle exerce au moins une activité dans cette unité. Une personne pouvant être affectée dans plusieurs unités budgétaires, les totaux suisses (10'054) et étrangers (1'377) ne correspondent pas au total des diverses unités budgétaires.

Tableau 24 :
Une personne est reliée à une famille de fonctions si elle exerce au moins une activité appartenant à cette famille de fonctions. Une personne ayant des activités reliées à différentes familles de fonctions sera comptabilisée plusieurs fois. L'addition des personnes pour chaque famille de fonction ne correspond donc pas au total général des diverses unités budgétaires dans lesquelles les personnes sont comptabilisées une seule fois.

Tableau 23 : Structure des personnes par nationalité et unité budgétaire, en 1997

	SUISSES	%	ETRANGERS	%	TOTAL
SERVICES GENERAUX	131	87.9 %	18	12.1 %	149
ENS. PRIMAIRE	2'699	97.2 %	78	2.8 %	2'777
CYCLE D'ORIENTATION	1'726	95.4 %	83	4.6 %	1'809
ENS. POSTOBLIGATOIRE	2'808	96.0 %	116	4.0 %	2'924
UNIVERSITE	2'377	70.6 %	989	29.4 %	3'366
OF. DE LA JEUNESSE	590	87.4 %	85	12.6 %	675
CEPSPE	82	83.7 %	16	16.3 %	98
OOF	148	93.1 %	11	6.9 %	159
TOTAL DIP	10'054	88.0 %	1'377	12.0 %	11'431

Tableau 24 : Structure des personnes par nationalité et famille de fonctions, en 1997

	SUISSES	%	ETRANGERS	%	TOTAL
ENSEIGNANTS	7'762	88.2 %	1'040	11.8 %	8'802
ENSEIGNEMENT (non-enseignants)*	264	94.0 %	17	6.0 %	281
ADMINISTRATIFS	1'246	91.1 %	121	8.9 %	1'367
PARA/MEDICAUX	652	83.8 %	126	16.2 %	778
TECHNIQUE	338	93.6 %	23	6.4 %	361
SCIENTIFIQUE	157	77.0 %	47	23.0 %	204
MANUELS	118	84.3 %	22	15.7 %	140
DIVERS*	24	100.0 %	0	0.0 %	24
TOTAL DIP	10'054	88.0 %	1'377	12.0 %	11'431

PARTIE IV

ENCADREMENT DU PERSONNEL

IV.1 STRUCTURE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

*Le taux d'encadrement
du personnel du DIP
atteint 3.2% en
novembre 1997.*

En novembre 1997, le taux d'encadrement du personnel du DIP (cadres intermédiaires "A" et cadres supérieurs) s'élevait à 3.2% (367) des 11'431 personnes employées et à 3.7% (338) des 9'117 postes. Ce taux varie selon chacune des unités budgétaires et la nature des services (fonctions d'état-major notamment pour les services généraux).

Au sein des services généraux, de l'Office de la jeunesse et du CEPSPE, le personnel d'encadrement représente respectivement 27% des personnes et 31.3% des postes (SG), 14.9% des personnes et 15.5% des postes (OJ), 11.2% des personnes et 14.3% des postes (CEPSPE).

Au sein des unités d'enseignement, la proportion des cadres atteint 1.5% des personnes et 1.7% des postes dans l'enseignement primaire, 1.7% des personnes et 2% des postes au Cycle d'orientation, 2.3% des personnes et 3.2% des postes dans l'enseignement postobligatoire, 5% des personnes et 5.6% des postes à l'Université. Les taux observés, plus faibles que ceux des autres unités budgétaires, s'expliquent en raison des fonctions d'encadrement assurées par le personnel enseignant (tel le décanat de l'Université). Enfin, plus d'un tiers du personnel d'encadrement (140 des 367 personnes, soit 58%) est féminin.

Sources :

Tableau 25 :
extraction du fichier du personnel
GIP (nov.97) - DIG / SAFs

Tableau 26 :
extraction du fichier du personnel
GIP (nov.97) - DIG / SAFs

Définitions :

Le terme d'encadrement englobe trois dénominations, les cadres "A", "B" et les "cadres supérieurs". Les cadres "A" incluent le personnel occupant une fonction d'autorité se situant dans les classes de traitement 14 à 22. Ils impliquent une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins trois subordonnés directs. Les cadres "B" identifient le personnel occupant une fonction se situant dans les classes 18 à 22, n'impliquant pas nécessairement une responsabilité d'encadrement mais possédant une influence fonctionnelle forte. Les cadres supérieurs, soit le personnel non enseignant, correspondent à des classes 23 et plus. Pour mémoire, on rappellera qu'aucun code de cadre n'est attribué au personnel enseignant. Seul le personnel considéré comme cadre "A" et "cadre supérieur" est pris en compte dans le calcul du taux d'encadrement.

Tableau 25 : Chaque personne est définie par une seule position hiérarchique. Des personnes étant affectés dans différentes unités budgétaires, le total DIP ne correspond pas à la somme des diverses unités budgétaires (le chiffre 11'431 ne correspond donc pas à la somme des totaux des 4 positions hiérarchiques).

Tableau 26 : Les postes sont déterminés en équivalents plein temps. Les chiffres en postes par type de statut et par unité budgétaire sont déterminés par l'addition des parts d'activités (définis en taux d'activités) du personnel. Les doyens ne sont pas comptabilisés en postes.

Tableau 25 : Structure du personnel d'encadrement en nombre de personnes selon la position, le sexe et par unité budgétaire, en 1997

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	TOTAL		dont femmes	
		personnes	% de l'unité budgétaire	personnes	% de la position
SERVICES GENERAUX	NON-CADRES	108	72.5 %	74	68.5 %
	CADRES A (1)	17	11.4 %	3	17.6 %
	CADRES B (2)	10	6.7 %	3	30.0 %
	CADRES SUPERIEURS (3)	14	9.4 %	4	28.6 %
	Total	149	100.0 %	84	56.4 %
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	NON-CADRES	2733	98.4 %	2249	82.3 %
	CADRES A (1)	37	1.3 %	15	40.5 %
	CADRES B (2)	1	0.0 %		
	CADRES SUPERIEURS (3)	6	0.2 %	3	50.0 %
Total	2777	100.0 %	2267	81.6 %	
CYCLE D'ORIENTATION	NON-CADRES	1779	98.3 %	987	55.5 %
	CADRES A (1)	6	0.3 %	1	16.7 %
	CADRES B (2)	1	0.1 %		
	CADRES SUPERIEURS (3)	23	1.3 %	5	21.7 %
Total	1809	100.0 %	993	54.9 %	
ENSEIGNEMENT POST-OBLIGATOIRE	NON-CADRES	2856	97.7 %	1159	40.6 %
	CADRES A (1)	17	0.6 %	13	76.5 %
	CADRES B (2)	9	0.3 %	2	22.2 %
	CADRES SUPERIEURS (3)	42	1.4 %	5	11.9 %
Total	2924	100.0 %	1179	40.3 %	
UNIVERSITE	NON-CADRES	3198	95.0 %	1446	45.2 %
	CADRES A (1)	44	1.3 %	24	54.5 %
	CADRES B (2)	74	2.2 %	24	32.4 %
	CADRES SUPERIEURS (3)	50	1.5 %	13	26.0 %
Total	3366	100.0 %	1507	44.8 %	
OFFICE DE LA JEUNESSE	NON-CADRES	574	85.0 %	462	80.5 %
	CADRES A (1)	36	5.3 %	14	38.9 %
	CADRES B (2)	10	1.5 %	8	80.0 %
	CADRES SUPERIEURS (3)	55	8.1 %	34	61.8 %
Total	675	100.0 %	518	76.7 %	
CEPSPE	NON-CADRES	87	88.8 %	67	77.0 %
	CADRES A (1)	10	10.2 %	4	40.0 %
	CADRES B (2)				
	CADRES SUPERIEURS (3)	1	1.0 %	1	100.0 %
Total	98	100.0 %	72	73.5 %	
OOF	NON-CADRES	135	84.9 %	90	66.7 %
	CADRES A (1)	13	8.2 %	4	30.8 %
	CADRES B (2)	4	2.5 %		
	CADRES SUPERIEURS (3)	7	4.4 %	1	14.3 %
Total	159	100.0 %	95	59.7 %	
TOTAL DIP	NON-CADRES	10'968	95.9 %	6'361	58.0 %
	CADRES A	179	1.6 %	78	43.6 %
	CADRES B	96	0.8 %	30	31.3 %
	CADRES SUPERIEURS	188	1.6 %	62	33.0 %
	C.A +C.SUP.	367	3.2 %	140	38.1 %
	Total	11'431	100.0 %	6'531	57.1 %

Tableau 26 : Structure du personnel d'encadrement en nombre de postes occupés selon la position, le sexe et par unité budgétaire, en 1997

UNITE BUDGETAIRE	POSITION	TOTAL		dont femmes	
		postes	% de l'unité budgétaire	postes	% de la position
SERVICES GENERAUX	NON-CADRES	89.3	68.7 %	58.1	65.1 %
	CADRES A (1)	16.8	12.9 %	2.8	16.7 %
	CADRES B (2)	9.9	7.6 %	2.9	29.3 %
	CADRES SUPERIEURS (3)	14.0	10.8 %	4.0	28.6 %
	Total	130.0	100.0 %	67.8	52.2 %
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	NON-CADRES	2'362.3	98.2 %	1'907.6	80.8 %
	CADRES A (1)	36.8	1.5 %	14.8	40.1 %
	CADRES B (2)	0.5	0.0 %		
	CADRES SUPERIEURS (3)	5.9	0.2 %	2.9	48.7 %
Total	2'405.4	100.0 %	1'925.2	80.0 %	
CYCLE	NON-CADRES	1'375.9	97.9 %	709.9	51.6 %
	CADRES A (1)	6.0	0.4 %	1.0	16.7 %
	CADRES B (2)	0.1	0.0 %		
	CADRES SUPERIEURS (3)	23.0	1.6 %	5.0	21.7 %
Total	1'405.0	100.0 %	715.9	50.9 %	
ENSEIGNEMENT POST-OBLIGATOIRE	NON-CADRES	1'990.8	96.8 %	758.6	38.1 %
	CADRES A (1)	16.1	0.8 %	12.9	80.1 %
	CADRES B (2)	7.8	0.4 %	1.0	12.5 %
	CADRES SUPERIEURS (3)	41.5	2.0 %	5.0	12.0 %
Total	2'056.2	100.0 %	777.5	37.8 %	
UNIVERSITE	NON-CADRES	2'275.4	94.3 %	1'002.0	44.0 %
	CADRES A (1)	42.2	1.7 %	22.9	54.3 %
	CADRES B (2)	59.4	2.5 %	16.5	27.7 %
	CADRES SUPERIEURS (3)	35.0	1.4 %	6.4	18.3 %
Total	2'411.9	100.0 %	1'047.8	43.4 %	
OFFICE DE LA JEUNESSE	NON-CADRES	423.9	84.4 %	328.1	77.4 %
	CADRES A (1)	33.8	6.7 %	12.8	37.7 %
	CADRES B (2)	6.1	1.2 %	4.1	67.2 %
	CADRES SUPERIEURS (3)	38.2	7.6 %	23.5	61.6 %
Total	502.0	100.0 %	368.4	73.4 %	
CEPSPE	NON-CADRES	61.3	85.7 %	45.7	74.6 %
	CADRES A (1)	9.2	12.9 %	3.6	39.1 %
	CADRES B (2)				
	CADRES SUPERIEURS (3)	1.0	1.4 %	1.0	100.0 %
Total	71.5	100.0 %	50.3	70.3 %	
OOF	NON-CADRES	112.0	82.6 %	70.4	62.9 %
	CADRES A (1)	12.8	9.4 %	3.8	29.4 %
	CADRES B (2)	4.0	3.0 %		
	CADRES SUPERIEURS (3)	6.8	5.0 %	0.8	11.8 %
Total	135.5	100.0 %	74.9	55.3 %	
TOTAL DIP	NON-CADRES	8'690.8	95.3 %	4'880.4	56.2 %
	CADRES A	173.6	1.9 %	74.4	42.9 %
	CADRES B	87.9	1.0 %	24.5	27.8 %
	CADRES SUPERIEURS	165.3	1.8 %	48.6	29.4 %
	C.A +C.SUP.	338.8	3.7 %	123.0	36.3 %
	Total	9'117.5	100.0 %	5'027.8	55.1 %

SRED / Etat au 15.11.97

- (1) Personnel qui occupe une fonction d'autorité se situant dans les classes 14 à 22 impliquant une responsabilité hiérarchique d'encadrement d'au moins 3 subordonnés directs.
(2) Personnel qui occupe une fonction se situant dans les classes 18 à 22 n'impliquant pas une responsabilité d'encadrement, mais avec une influence fonctionnelle forte.
(3) à partir de la classe 23

ANNEXES

- I. Familles des fonctions du personnel administratif et technique**
- II. Définition des statuts**
- III. Méthode de calcul en francs constants**

Annexe 1

Familles des fonctions du personnel administratif et technique selon le modèle de classification des fonctions de l'Etat. Figurent uniquement les fonctions exercées au DIP.

1. GROUPE “ TECHNIQUES ”

Assistant technique - technicien - ingénieur - dessinateur - architecte - électronicien - réalisateur de production MAV.

2. GROUPE “ SCIENTIFIQUES ”

Programmeur - ingénieur de système - analyste - opérateur de saisie - chimiste - biologiste - physicien - économiste - statisticien - psychologue/pédagogue - sociologue.

3. GROUPE “ JURISTES ”

Juriste - directeur adjoint de l'Office de la jeunesse.

4. GROUPE “ ENSEIGNEMENT ”

Educateur - animateur - directeur d'établissement scolaire - inspecteur de l'enseignement primaire - directeur d'internat ou d'externat.

5. GROUPE “ ADMINISTRATIFS ”

Sténodactylographe - secrétaire - chef de service de personnel - secrétaire général - comptable - teneur de compte - chef comptable - magasinier - commis d'économat - bibliothécaire - standardiste - administrateur.

6. GROUPE “ MANUELS ”

Electricien - employé de maison - cuisinier - horticulteur - entretien immeuble - gardien - imprimeur - chauffeur - photographe - aide de laboratoire - technicien dentiste.

7. GROUPE “ MEDICAUX-PARAMEDICAUX ”

Infirmier - auxiliaire soignant - hygiéniste dentaire - ergothérapeute - pharmacien - laborant - technicien en radiologie - psychologue - médecin - médecin dentiste - éducateur pour la santé - assistant social - médecin directeur de service.

9. GROUPE “ AGENTS SPECIALISES ”

Agent spécialisé scientifique - stagiaire - apprenti - chargé de mission.

Pour les tableaux 12 et 13, des subdivisions ont été opérées. La catégorie “ enseignement ” est subdivisée en trois groupes dont les *enseignants*, les animateurs et éducateurs, et les inspecteurs et les directeurs regroupés respectivement au sein des *autres fonctions éducatives* et des *cadres de l'enseignement*.

Les programmeurs, ingénieurs-systèmes, analystes et opérateurs figurent dans la famille *informatiques*, le restant des scientifiques dans le groupe *autres scientifiques*.

Les juristes, agents spécialisés et chargés de missions figurent sous la rubrique *divers*.

Annexe 2

Définition des statuts

Les chiffres et lettres se réfèrent à la loi générale relative au personnel de l'administration cantonale (B5.0,5), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant (B5.1,4), au règlement fixant le statut des membres du corps enseignant des professions de la santé (B5.5.1,6).

Fonctionnaire: (art 4. B5.0.5) Est un fonctionnaire toute personne ainsi nommée pour occuper une fonction permanente après avoir accompli comme employé une période probatoire dont le Conseil d'Etat, respectivement la commission administrative concernée, arrête la durée et les modalités.

Employé: (art 5. B5.0.5) Est un employé :

- a) le membre du personnel occupant une fonction permanente qui n'est pas encore nommé fonctionnaire ou qui ne peut l'être ;
- b) le membre du personnel engagé en cette qualité pour occuper une fonction non-permanente.

Auxiliaire: (art 7.B5.0.5) Est un auxiliaire toute personne engagée en cette qualité pour une durée déterminée aux fins d'assumer des travaux temporaires dans l'administration ou dans l'établissement concerné.

Agent spécialisé: (art 9.B5.0.5) Est un agent spécialisé toute personne engagée en cette qualité, en raison de ses connaissances particulières et de son expérience, pour accomplir une mission déterminée de durée limitée.

Pour les membres du corps enseignant non universitaire, les définitions sont les suivantes:

(art 1.B5.1.4 a.) Sont fonctionnaires les maîtres qui sont au bénéfice d'une nomination, d'une stabilisation ou d'une garantie d'emploi du Conseil d'Etat ; (art 2,B5.1,6) (...) après avoir accompli comme suppléant une période probatoire qui en principe de 3 ans (pour les enseignants du CEPSPE). Les enseignants de l'Université au bénéfice d'un arrêté de nomination sont considérés comme fonctionnaires.

(art 1.B5.1.4 b) Sont candidats les personnes admises aux études pédagogiques ;

(art 1 B5.1.4c) Sont suppléants les maîtres secondaires engagés à l'année, pour autant qu'il y ait pénurie de fonctionnaires ou de candidats ; (art 1A. B5.1.4) sont suppléants dans l'enseignement primaire, les enseignants qui sont engagés en cette qualité à l'année pour suppléer des titulaires d'une fonction permanente ou pour remédier à un manque circonstanciel d'enseignants au bénéfice de tous les titres requis pour l'enseignement.

A l'Université, le corps enseignant se compose du corps professoral et de celui des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche. Les conditions de nomination et le statut du corps enseignant sont régis par la loi sur l'Université (C.1.27,5) et les règlements d'application s'y référant (C.1.27,6 & C.1.27,7). Les procédures de nomination universitaires présentent les distinctions suivantes :

- Les membres du corps professoral universitaire sont nommés par un arrêté du Conseil d'Etat sur proposition de l'Université. - Les collaborateurs de l'enseignement (à l'exception des assistants et des maîtres assistants) sont nommés par une décision de la Présidence du Département sur préavis de l'Université. - Les maîtres assistants et les assistants sont nommés par le rectorat pour une durée limitée.

Annexe 3

Méthode de calcul en francs constants

Le calcul des dépenses et des revenus en francs constants permet d'annuler l'effet de l'inflation dans les comparaisons temporelles. Nous obtenons ainsi des montants " hors inflation " exprimés au travers d'unités (les francs constants) qui ont la même valeur au début et à la fin de la série chronologique.

Pour cette opération, nous utilisons l'indice des prix à la consommation genevois, qui est un peu différent de l'indice suisse, pour calculer un taux de déflation qui est ensuite appliqué aux dépenses et revenus de l'éducation.

De la sorte, l'indice relevé lors de l'année de référence (ici 1997) est divisé par l'indice de l'année considérée. Le résultat est ensuite multiplié par 100 pour produire l'indice de déflation par rapport à l'année de référence (1997 = 100). Celui-ci nous donne, par différence, la progression des prix pendant l'intervalle entre les deux années (8.9 % entre 1992 et 1997, 4.8 % entre 1993 et 1997, etc.).

	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Indice des prix genevois OCSTAT (1982 = 100)	138.1	143.5	145.5	148.3	149.4	150.4
Taux de déflation calculé (1997 = 100)	108.9	104.8	103.4	101.4	100.7	100.0